Cité libre

Volume XXII
Numéro 4
Juillet-août 1994
3,95 $

les dîners

Cité libre

Venez fêter la Prise de la Bastille avec les amis de *Cité libre* et assister à une conférence pleine d'humour

Mario Bruneau à l'accordéon musette

À MONTRÉAL

le jeudi 14 juillet 1994

à partir de 17h30

Maison Egg Roll

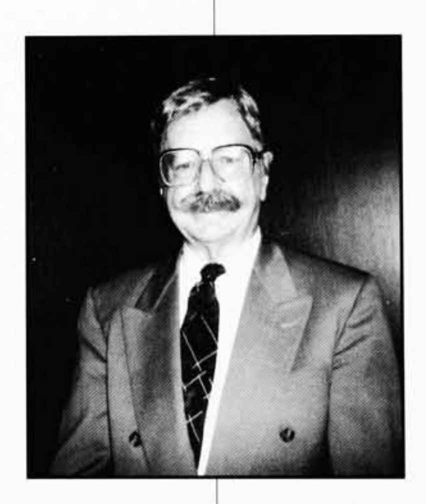
3966, rue Notre-Dame Ouest

à l'ouest d'Atwater

(Métro Place-Saint-Henri)

Renseignements et réservations :

Isabelle Randria : (514) 671-8487



« Conseils à un Français qui veut émigrer au Québec »

par

Jean de Gaspé-Dubuc

célèbre physiognomoniste québécois
Résident à l'Institut Pasteur de Paris

Retenez vos places

dès maintenant

Et si?

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Ça y'est, je viens de l'entendre à la radio, Daniel Johnson a choisi de faire campagne pour le fédéralisme et pour la création d'emplois. C'est à croire qu'il a lu Max Nemni qui écrit dans ce numéro: «Paradoxalement, ce n'est qu'en acceptant le risque de perdre que Johnson a des chances de remporter la manche et, à plus long terme, de gagner la guerre. Car l'enjeu essentiel des manoeuvres politiques actuelles n'est pas l'élection d'un nouveau gouvernement provincial mais la création d'un nouveau pays et la brisure d'un autre.» C'est d'ailleurs aussi ce que Jean-François Lizée a longuement expliqué, statistiques à l'appui, le 9 juin dernier, à la centaine d'amis de *Cité libre* de la vieille capitale. La souveraineté c'est mathématique, on n'y coupera pas. Et si Johnson gagnait les prochaines élections?

Une autre déclaration, de Parizeau celle-là, c'est qu'une fois au pouvoir le Parti Québécois va engager les pourparlers qui mèneront à la préparation de l'indépendance dont, entre autres, le calcul du partage de la dette fédérale. Ce qui nous coûte déjà bonbon. Pierre Joncas nous le rappelle dans cette livraison, les Québécois sont les plus endettés des Canadiens: «[...] l'endettement provincial atteint aujourd'hui 7461$ par personne; si on y ajoute l'endettement fédéral de 17657$ par personne, l'endettement net par habitant y totalise 25118$.»

Enfin Lucien Bouchard déclarait, ces jours-ci, que si les Québécois se prononçaient pour le Canada cela voudrait dire aussi qu'ils auraient choisi le fédéralisme tel quel, sans renouvellement possible. Est-ce à dire qu'il y a vingt-cinq ans les provinces n'ont contribué en rien à la définition et à l'instauration de nos programmes d'assurance-santé et de services sociaux? Elles auront sous peu à se prononcer sur la réforme en profondeur que le gouvernement fédéral entend faire subir à tous ces programmes. Eric Shragge s'inquiète ici de l'orientation de cette réforme, en particulier de ce qui adviendra de l'assurance chômage dans le cadre de l'instauration d'un régime de revenu annuel garanti (RAG) car, «dans le passé [...] des propositions de RAG ont été formulées qui dissimulaient des attaques sur les programmes en place: si on y avait donné suite, elles auraient aggravé le sort des Canadiens de faible revenu.»

À en croire Bloquistes et Péquistes, les scientifiques québécois n'ont pas reçu leur «juste part» des subventions fédérales à la recherche et au développement. Aurèle Beaulnes qui s'y connaît en la matière soutient au contraire que: «La performance des scientifiques et ingénieurs québécois est très bonne et ils excellent même dans un grand nombre de secteurs-clés, tels que la R et D industrielle (34%), la recherche médicale (34%), la recherche en sciences sociales et humaines (37%), la plupart des disciplines de l'ingénierie et de la physique subatomique (30%), les initiatives universités-industries (30 à 40%), les réseaux de centres d'excellence (30%) et les contrats spatiaux (38,7%).»

Louise Landry Balas le constate, la famille telle qu'elle l'a vécue est devenue un mythe pour la plupart des jeunes d'aujourd'hui. «Pour eux, la famille c'est autre chose. Mais quoi? Un groupe d'humains dont certains, unis par une relation sexuée officiellement reconnue comme telle—ou pas—vivant ensemble sous un même toit—ou pas—dans une union économique—ou pas—avec d'autres avec qui ils ont des liens du sang—ou pas!» Problèmes, espoirs. Louise Landry Balas en fait le tour.

Est-il encore justifié de vouloir s'instruire à l'université? C'est ce que s'est demandée Isabelle Gagnon dès son accueil à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Que penserait le Petit Prince de Saint-Exupery de la société d'aujourd'hui? Julie Laferrière a son idée là-dessus. Quant à Paquerette Villeneuve, elle nous parle d'un endroit où suivre un régime amaigrissant est une expérience très agréable.

À l'aube de la chrétienté, Saint Paul incitait les chrétiens à faire appel à ceux qui, parmi eux, avaient reçu un don de l'Esprit Saint. Au Québec, nous apprend Louis Grégoire, on fait encore appel à des personnes qui sont douées du charisme de guérison, de science, de prophétie ou de discernement.

Quelques mois avant sa mort Fernand Seguin adressait une lettre à Gérard Pelletier qui commençait par cette phrase: «Je sors de l'hôpital où je viens de recevoir un diagnostic très dur à entendre.» et Gérard Pelletier de poursuivre, «il n'en fallait pas davantage pour que je devine la gravité de son mal; je ne l'avais jamais connu geignard. Je me suis mal consolé de son départ, comme tous ceux qui l'avaient connu. Ce n'est donc pas sans inquiétude que j'ai appris par les journaux la parution de sa biographie.» La suite en page 31.

«On veut—règle générale de l'édition en tout cas - être instantanément capté par l'histoire, aucunement dérouté par le style, emballé d'emblée par les personnages, plongé dans l'intrigue avant le troisième paragraphe de six lignes maximum.» Je l'ai avoué à Marie Desjardins, plus souvent qu'autrement je me délecte de ces livres bâtis comme des téléséries. Vite lu, aussi vite oubliés. Elle ne m'en fait pas reproche, surtout à la veille des vacances, mais elle s'en désole et nous dit pourquoi.

Belles vacances et bonne lecture. ✎

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXII • numéro 4 • juillet-août 1994

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Goyer, *président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Alain Clavet, Jacques Hébert, Robert Davies, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Isabelle Randria

RÉDACTION
Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Anne-Marie Bourdouxhe, Marie Desjardins, Pierre Joncas

PRODUCTION
Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL
Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Télécop.: (514) 846-3427

RÉDACTION
2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT
PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 2e trimestre 1994

ISSN:1183-7144
Envoi de publication: enregistrement no. 10123

politique

Daniel Johnson : un rendez-vous avec l'histoire

MAX NEMNI

Une fois de plus, et peut-être pour la dernière fois, l'avenir du Canada se jouera bientôt au Québec. Nul besoin d'être savant pour se rendre compte que si le Parti Québécois remporte les prochaines élections le processus sécessionniste repartira à plein rendement. Or, le PQ a le vent dans les voiles.

Pour les «nationalistes purs et durs»—c'est-à-dire plus ou moins 20% de l'électorat—il s'agit là d'une excellente nouvelle. Peut-être même que certains «nationalistes modérés», qu'ils soient «souverainistes», «associationnistes», «confédérationnistes», ou autres «istes» du même genre, accepteraient la sécession à condition que la brisure se fasse en douceur—c'est-à-dire que, d'une part, les questions du statut des autochtones, du partage de la dette, de la division du territoire, etc. se règlent dans un exceptionnel esprit d'harmonie et de conciliation. C'est trop présumer des institutions canadiennes, tout exemplaires qu'elles soient. Mais là n'est pas mon propos. Il est, au contraire, bien plus probable que pour la grande majorité des Québécois, sans parler de tous les autres Canadiens, l'arrivée du PQ au pouvoir n'annoncerait pas «des lendemains qui chantent». L'avenir me semble d'autant plus sombre que la seule force capable d'arrêter le PQ, c'est-à-dire le PLQ dirigé par Daniel Johnson, semble déjà hésitante.

Après une entrée courageuse sur la scène politique, affichant clairement ses couleurs fédéralistes, voilà en effet que Johnson flirte avec les vieilles manies des politiciens québécois, de Duplessis à Bourassa, et qu'il tente, comme eux, de se faire du capital politique sur le dos d'Ottawa. En effet, sur le signal de leur chef, les ténors libéraux ont déjà commencé à dénoncer les «chevauchements coûteux», «l'ingérence d'Ottawa» et l'oubli des «revendications traditionnelles». Il ne reste plus qu'à déplorer la sempiternelle «humiliation du Québec» et à menacer le recours au «couteau sur la gorge» pour revivre l'ère Bourassa.

Peut-être que Johnson, et ses conseillers, pensent ainsi s'attirer suffisamment d'électeurs «indécis» pour remporter les prochaines élections. Mais il s'agit là, selon moi, d'une stratégie dangereuse, et probablement perdante, qui ne peut servir que les intérêts du PQ et des nationalistes.

Pour s'en convaincre, il faudrait essayer de répondre à deux questions: pourquoi, bien que la majorité des Québécois demeurent attachés au Canada, le PQ n'hésite-t-il pas à annoncer ses intentions d'enclencher dès son arrivée au pouvoir «le processus d'accession à la souveraineté»? Pourquoi, bien qu'ayant mis au rancart la stratégie étapiste du «bon gouvernement» qui lui avait si bien réussi lors de sa première élection en 1976, les sondages prédisent-ils une victoire péquiste ?

Une raison importante, mais rarement évoquée, est que dans les systèmes électoraux à deux partis, les électeurs manifestent bien plus leur volonté de se débarrasser du parti au pouvoir que leur sympathie envers l'autre parti en lice. Dans l'expression bien colorée du célèbre économiste et historien des idées, Joseph Schumpeter, la force principale des électeurs consiste à «kick the rascals out». Or, le PLQ traîne un bilan lourd d'inefficacité, de tergiversations et même de cynisme politique et il est tout à fait normal que Daniel Johnson ne puisse pas se débarrasser de l'héritage du régime Bourassa. Beaucoup de Québécois sont donc très tentés de servir à ce parti ce qu'ils ont servi à l'équipe Mulroney, c'est-à-dire: «kick the rascals out».

Johnson ne peut pas non plus utiliser la stratégie si chère à Bourassa, du «laisser-faire, laisser passer». Le temps lui manque. Il peut encore moins jouer le jeu classique qui consiste à blâmer Ottawa de tous les maux parce que s'il gagnait, c'est le PQ qui empocherait la mise.

Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est ce même phénomène qui explique, en grande partie, le raz-de-marée qui porta Bourassa au pouvoir en 1985. L'électorat québécois était alors las des grands «projets de société» du PQ et de toutes les querelles constitutionnelles qui en découlèrent. Il vota donc pour l'image réconfortante que présentait le pragmatisme, et peut-être même l'esprit technocratique de Bourassa, ce «spécialiste de l'économie» qui saurait relancer le Québec. Mais huit ans plus tard, nombreux sont les Québécois, notamment parmi les moins bien nantis, qui en veulent à Bourassa d'avoir «triché» sur plus d'un plan. Fatigués de tous genres de manoeuvres politiques, parfois franchement malhonnêtes, les Québécois, à juste titre, ont soif avant tout d'honnêteté et de transparence.

Tout le monde sait aujourd'hui que la Commission Allaire, la Commission Bélanger-Campeau, la Loi 150 prévoyant la date éventuelle de la sécession du Québec, le référendum pan-canadien de Charlottetown et d'autres trouvailles «bourassistes» du même genre, ne visaient qu'à utiliser les sentiments nationalistes des Québécois pour faire oublier le désac-

cord de Meech en juin 1990. Ainsi, en appuyant le PQ, les électeurs québécois peuvent dire «Non» aux louvoiements et aux mensonges qui caractérisaient le régime Bourassa, «Non» à cette manipulation à grande échelle. Les électeurs québécois sont d'autant plus prêts à voter ainsi que le PQ, très ouvertement et sans aucune ambiguïté, a mis ses cartes sur la table et clame haut et fort sa volonté de créer un nouveau pays. On devrait peut-être remercier Bourassa d'avoir rendu payant l'honnêteté politique.

On comprend donc que les Québécois veuillent «kick the rascals out». Mais au Québec, ce geste prend un caractère très particulier du fait que nous vivons dans un régime politique qu'on pourrait qualifier de «quasi-parti-unique». Il est, en effet, impossible de «jeter les salauds dehors» sans simultanément, prendre le risque de changer de pays.

Il est indispensable que l'option du Canada uni soit posée avec la même transparence. Daniel Johnson est la seule personne à pouvoir remplir ce rôle.

Que peut faire Johnson dans ce contexte ?

Il ne peut certainement pas jouer le jeu du «fédéralisme renouvelé». Cette carte, jouée et rejouée mille fois depuis la «Révolution tranquille» a abouti au cul-de-sac de Charlottetown. Les Canadiens ont montré qu'ils sont attachés à la Constitution de 1982 et qu'un Canada «binational», même dans sa version édulcorée d'une «société distincte», n'est plus possible. Johnson ne peut pas non plus utiliser la stratégie si chère à Bourassa, du «laisser-faire, laisser passer». Le temps lui manque. Il peut encore moins jouer le jeu classique qui consiste à blâmer Ottawa de tous les maux parce que s'il gagnait, c'est le PQ qui empocherait la mise. Il ne peut pas, enfin, d'ici l'automne prochain, redresser l'économie québécoise, redonner l'espoir aux jeunes, éliminer les énormes dettes du Québec, attirer les investisseurs étrangers, et ainsi de suite. Les citoyens d'aujourd'hui ne croient plus aux miracles.

À mes yeux, Johnson ne peut donc faire qu'une seule chose: être lui-même. Dans le contexte actuel où le cynisme politique est monnaie courante, Johnson a des qualités qui pourraient faire de lui «l'homme de l'heure». C'est peut-être ce qui explique que, malgré son manque de charisme, il jouisse d'une très bonne cote personnelle. Les Québécois voient probablement en lui un homme probe qui a eu le courage, dans un contexte hostile, de déclarer sans ambiguïté ses convictions fédéralistes. Ils voient aussi probablement en lui un bon administrateur qui a su gérer les finances publiques dans un contexte de crise aiguë.

Suffira-t-il à Johnson d'être lui-même, c'est-à-dire d'être probe et compétent administrateur, pour que la lancée du PQ soit brisée ? Ce n'est pas sûr. Mais l'alternative est claire. Johnson peut soit agir en homme d'État, prêt à défendre ses principes en prenant le risque de perdre, soit tenter un jeu politique qu'il ne sait pas jouer, un jeu désuet et probablement inefficace même dans une perspective étroitement électoraliste. Paradoxalement, ce n'est qu'en acceptant le risque de perdre que Johnson a des chances de remporter la manche et, à plus long terme, de gagner la guerre. Car l'enjeu essentiel des manoeuvres politiques actuelles n'est pas l'élection d'un nouveau gouvernement provincial mais la création d'un nouveau pays et la brisure d'un autre.

Le Québec, ou plus exactement le Canada, est à la croisée des chemins. La prochaine élection et, peut-être bien, le prochain référendum constitueront des étapes politiques cruciales au cours desquelles des gestes irréversibles seront posés. Les Québécois ainsi que tous les Canadiens ont le droit d'exiger que les enjeux soient honnêtement posés et intelligemment débattus. Le PQ et le Bloc, qui semblent avoir opté tous deux pour la voie de la transparence, sont là pour présenter la perspective sécessionniste. Tant mieux pour nous tous. Pour la première fois dans l'histoire du Canada cette option sera posée clairement.

Il est indispensable que l'option du Canada uni soit posée avec la même transparence. Daniel Johnson est la seule personne à pouvoir remplir ce rôle. On pourrait, sans trop dramatiser, dire qu'il a rendez-vous avec l'histoire. S'il veut être un homme d'État à la hauteur de son rôle, il doit reconnaître l'ampleur des problèmes et défendre ses principes avec force et conviction. Sa récompense n'est ni facile ni certaine. Il l'obtiendra peut-être aux prochaines élections. Il l'obtiendra très probablement au lendemain d'un référendum gagné par un Canada uni.

L'histoire dira si Johnson sera au rendez-vous. ✎

politique

Science, médias et politique

Aurèle Beaulnes



Montréal, le jeudi 12 mai 1994, Maison Egg Roll. Éric Devlin, communicateur scientifique et collaborateur à la revue* Cité libre *présente le conférencier du dîner* Cité libre *du mois, M. Aurèle Beaulnes:

–« Lorsque j'ai débuté ma carrière de communicateur scientifique, il y a 14 ans, mes collègues m'avaient mis en garde contre deux choses :

Ils m'avaient d'abord mis en garde contre les scientifiques qui, à l'époque, refusaient, pour la plupart, de s'adresser aux béotiens que nous étions, nous communicateurs scientifiques. Lorsque je sollicitais une entrevue d'un chercheur dont j'avais entendu une communication au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), ou bien lu un résumé dans un revue savante, celui-ci me disait irrémédiablement qu'il n'avait pas le temps, qu'il aurait des résultats concrets uniquement dans cinq ou six ans (et qu'il me rappellerait à ce moment-là) et que de toute façon, je ne comprendrais rien de rien à ses travaux. Mon article étant pour la semaine suivante (et mon loyer pour le premier du mois passé), je sortais toute ma culture scientifique et je le bombardais de questions savantes sur la problématique de sa recherche jusqu'à ce qu'il daigne me recevoir.

Depuis cette époque héroïque, les chercheurs ont compris l'intérêt des relations publiques et la puissance d'un reportage de deux minutes sur leurs travaux au Téléjournal la veille d'une réunion départementale qui doit décider de l'avenir de leur laboratoire.

La deuxième mise en garde que mes collègues m'ont faite concernait un membre de cette auguste communauté scientifique qui avait exactement le défaut contraire : il parlait beaucoup. Pas trop mais beaucoup et avec passion, ce qui était suspect dans le milieu scientifique. Cette mise en garde était faite sans malice, juste avec le zeste d'acidité que l'on réserve aux personnages qui, dans le fond, nous sont sympathiques. Mes collègues m'avaient dit : «Éric, si tu es à court de sujet ou de personne-ressource, appelle ce bon vieux Aurèle Beaulnes, pars ton magnétophone et le tour est joué !».

Ça promet donc pour ce soir. J'espère que les cuisines ont préparé un deuxième et même un troisième service car nous ne sommes pas sortis de l'auberge. Mais une chose est certaine, la conférence sera passionnante.

J'ai cru savoir que ce franc parler lui a parfois coûté cher. C'est le lot de ceux qui ont des opinions claires et qui n'ont pas peur de réfléchir à voix haute. J'aime beaucoup ce genre de personnage, ayant moi-même une assez grande gueule.

On m'a demandé de vous présenter une biographie d'Aurèle Beaulnes. Là voilà ! (un rouleau de télécopieur long de trois mètres est déroulé devant l'auditoire).

N'ayez pas peur, je ne vous lirai pas toutes ces notes. De toute façon, j'ai toujours trouvé d'un ennui ces longues énumérations des faits et gestes des grands personnages. C'est comme les blessures de guerres : il n'y a rien de plus banal que ses cicatrices. Cependant, l'anecdote entourant chacune d'elle est passionnante. Et ça, seul notre conférencier pourrait nous entretenir avec verve des grands jalons de sa vie.

Les notes biographiques c'est comme les menus dans les restaurants chinois. Vous avez deux façons de faire votre choix:

La plus simple: vous prenez le menu pour deux.

Né en 1928
Doctorat en médecine à l'Université de Montréal en 1953 suivi de cinq années d'étude en sciences biologiques à Washington, Saint-Louis, Oxford et Paris
De 1974 à 1988, directeur de l'Institut Armand-Frappier
Le dessert et le thé sont compris

La plus mathématique: vous élaborez une suite de huit chiffres entre 1 et 150 qui correspondent au 150 items du menu ou de la biographie. Un peu comme vous choisissez votre numéro gagnant de la 6/49.

Donc ce soir je vous propose:
le numéro 2- Création du département de pharmacologie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.
le numéro 5- Création du département de pharmacologie de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

le numéro 6- Mise sur pied du premier programme d'enseignement de la pharmacologie à la faculté de médecine de l'Université McMaster.

le numéro 9- Contributions originales en recherche entre autres dans les domaines : Physio-pathologie des arythmies cardiaques; Traitement du choc hémorragique expérimental; Efficacité clinique du vaccin influenza.
le numéro 12- Mise sur pied du ministère d'État aux sciences et à la technologie.
Et, finalement, le numéro 18- Conception et mise sur pied de trois sociétés à but lucratif (Frappier Diagnostic Inc. œuvrant dans le champ du diagnostic microbiologique, Biopréserv Inc. œuvrant dans le domaine de la conservation des aliments et IAF Biochem International Inc. dans celui des produits biochimiques et pharma-

ceutiques) et trois entités à but non lucratif (la Fondation Armand-Frappier, le Centre de fractionnement sanguin Armand-Frappier et le Centre d'irradiation du Canada).

Mesdames et Messieurs, Aurèle Beaulnes.»

«Eppur, si muove»

Rome, le mercredi 22 juin 1633. Le procès de Galilée dure depuis vingt jours. Revêtu de la chemise blanche de la pénitence, agenouillé devant les Très Éminents et Révérends Messeigneurs les Cardinaux de la Suprême et Universelle Inquisition, Galileo Galilei, celui qu'Einstein qualifia de père de la science moderne, prononce l'abjuration de sa doctrine. «J'abjure donc, dit-il, et je maudis d'un coeur sincère et avec une foi non simulée mes erreurs et mes hérésies, c'est-à-dire d'avoir maintenu et cru que le Soleil est au centre du monde et immobile et que la Terre n'est pas au centre et se meut». Le dogmatisme a triomphé de la méthode expérimentale et de la raison. Mais la tradition veut que, se relevant, Galilée ait frappé le sol de son pied et se soit écrié: «Eppur, si muove» (Et pourtant, elle se meut). La science et l'humanité reconnaîtront ultimement la justesse de ses observations mais l'Église reconnaîtra bien tard son erreur. En effet, ce n'est que 360 ans plus tard, soit l'automne dernier, que le Vatican procéda à la réhabilitation de Copernic et de Galilée. C'est un début. Mieux vaut tard que jamais. Mais, la liste sera longue. Quand se préoccupera-t-on du dossier des sorcières liquidées, ces féministes d'antan, dont l'art et le savoir dérangeaient trop la connivence du pouvoir mâle de l'Église et de l'État?

Qu'en est-il aujourd'hui de la force des connaissances et de l'emprise des dogmatismes?

L'essor des connaissances scientifiques et de la technologie

À l'orée du prochain millénaire, le développement exponentiel des connaissances scientifiques, issu de la pratique de la méthode expérimentale, s'impose comme l'une des plus grandes réalisations de l'esprit humain. Les percées technologiques inouïes de cette fin de siècle s'avèrent tout aussi éblouissantes. Est-ce le prélude d'un véritable âge d'or? Les questions fondamentales, comme «Qu'est-ce que la matière? Qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que l'esprit? Comment l'univers a-t-il débuté et quelle en sera la fin?», sont en voie de trouver des réponses.

«Je veux savoir comment Dieu créa le monde» disait Einstein au début du siècle. Un peu plus tard, il fera cet aveu surprenant: «Ce qui m'intéresse avant tout est de savoir si Dieu avait vraiment un quelconque choix en créant le monde». Or, en cette fin de siècle, il est possible de concevoir une explication scientifique pour toute la création et d'ébaucher une réponse aux interrogations du génial relativiste.

Suite aux travaux d'Einstein, Bohr, Schrödinger, Dirac, Heisenberg et Hubble et autres pionniers de la relativité, de la mécanique quantique et de la cosmologie moderne, une révolution majeure de l'esprit humain eut lieu il y a une soixantaine d'années. Hélas, la population en général vient à peine de prendre conscience de l'extrême importance des idées développées alors sur l'espace et le temps, l'esprit et la matière. En dehors du cercle un peu fermé du monde de la fiction scientifique, l'impact de ces éblouissants développements a été minimal dans le champ de la littérature et celui des arts. Cette nouvelle physique nous a conduit à un traitement tout à fait nouveau de la réalité, à l'opposé parfois du bon sens et plus en accord avec le mysticisme que le matérialisme. Paul Davies, physicien britannique et brillant vulgarisateur, déclare dans un ouvrage récent intitulé *God and the New Physics*: «À mon avis, la voie de la science mène plus sûrement à Dieu que celle de la religion». À l'Université McGill, on se penche présentement sur les aspects métaphysiques de la mécanique quantique.

En biologie et en génétique moléculaire, les progrès des trente dernières années sont tout aussi spectaculaires, et la conquête du génome humain, prévue d'ici la fin de la prochaine décennie, offrira un levier exceptionnel au traitement de nombreuses maladies. En sciences neurologiques, en cancérologie et en génie biomédical, des développements notoires sont prévisibles d'ici dix ans.

Je suis abasourdi de constater que dans tous nos quotidiens, l'on n'accorde à la nouvelle scientifique même pas 5 % de l'espace dévolu à la mode, au tourisme, aux affaires ou aux sports.

L'étude des organismes vivants, des cellules et des molécules dans le milieu microgravitationnel de l'espace nous révèle des comportements insoupçonnés susceptibles de mener à d'utiles applications en chimie pharmaceutique, en biotechnologie et dans le monde des céramiques, verres et alliages.

Et que dire du développement phénoménal de l'informatique et de l'intelligence artificielle, de l'avènement anticipé de l'ordinateur biologique par le recours à la biotique et du raffinement des techniques de robotique, de simulation et de réalité virtuelle?

J'oubliais. La rumeur qui circulait depuis quelques mois en provenance du Fermilab, dans l'Illinois, quant à la découverte du quark «t» vient d'être confirmée. Une quinzaine de manifestations de l'existence de cette particule subatomique ont été obtenues. Avec la découverte de cette particule élémentaire, qui n'était jugée qu'hypothétique depuis 20 ans, nous disposons maintenant du douzième et dernier élément constitutif de toute matière, prélude à la description complète de l'histoire de l'Univers.

Passons maintenant à la mauvaise nouvelle. À l'opposé des oeuvres de raison que je viens d'évoquer, il persiste hélas à ce jour une démarche de totale déraison. Les pseudo-sciences pullulent, les dogmatismes tribaux et ethniques se concrétisent et les sectes, pseudo-religions

et gnoses farfelues se multiplient, de la scientologie aux raéliens, et de l'iridologie à la moyenâgeuse astrologie.

Comment combler le fossé entre dogme et vérité, entre foi et évidence ? Par l'éducation, la connaissance des rudiments de la méthode expérimentale qu'il faut, impérativement, inculquer à tous les écoliers et à tous les journalistes, l'appui soutenu aux vocations scientifiques et techniques, l'intensification de la diffusion des connaissances scientifiques et l'accroissement du soutien financier à la recherche et au développement expérimental qui, par trop déficient, présentement, au Canada, place notre pays en queue de liste du Groupe des Sept et des membres de l'OCDE. Le dénominateur est déprimant, mais, comme nous le verrons plus loin, le numérateur est plus réjouissant.

Culture et journalisme scientifiques

Mais qu'en est-il présentement de notre culture scientifique et, plus spécifiquement, du rôle des médias dans la transmission des connaissances ? Hélas, la culture scientifique des Canadiennes et des Canadiens est désespérément pauvre. Selon des sondages récents, seulement la moitié de notre population sait que la Terre tourne autour du Soleil et plus de la moitié pense qu'il y avait des humains au temps des dinosaures. Des 1 200 musées au Canada, seulement 5 % sont consacrés exclusivement à la science, ce qui traduit bien l'importance toute relative de celle-ci au Canada.

Nos médias ont un rôle majeur à jouer dans la transmission des connaissances scientifiques, mais ils s'en acquittent très mal. Quelques-uns seulement des 114 quotidiens canadiens ont une chronique scientifique régulière. Le *Globe and Mail* est le seul qui affecte un journaliste à chacune des chroniques de sciences fondamentales, sciences appliquées, médecine et technologie. Au Québec, *La Presse* et *Le Devoir* publient, les lundis et mercredis respectivement, un cahier intitulé *Sciences* ou *Découvertes*. Hélas, le menu de qualité qu'on nous sert est très frugal ; les informations scientifiques ne se retrouvent qu'en première page et le reste du cahier est consacré à d'autres rubriques. *La Presse* nous offre occasionnellement un plein cahier de bonne qualité sur divers domaines scientifiques ou techniques et sur la santé en particulier. Pourquoi ne pas offrir hebdomadairement un plein cahier sur la science, comme dans l'édition du mardi du *New York Times* ? Je suis abasourdi de constater que dans tous nos quotidiens, l'on n'accorde à la nouvelle scientifique même pas 5 % de l'espace dévolu à la mode, au tourisme, aux affaires ou aux sports.

Les gens du pays semblent tirer plus de fierté de leurs vedettes sportives et olympiques que de leurs prix Nobel. Qui ne connaît pas les exploits de Myriam Bédard, Jean-Luc Brassard, Patrick Roy et Larry Walker, ces modèles adulés, à juste titre, des jeunes et des plus vieux ? Mais qui peut nous parler des exploits de Michael Smith, notre dernier prix Nobel canadien ? Qui connait Guy Rouleau de l'Université McGill, ce jeune olympien des sciences neurologiques, qui découvrait l'an dernier deux gènes déficients de la sclérose latérale amyotrophique et de la neurofibromatose ? Qui connaît Ermanno Borra de l'Université Laval qui a fabriqué l'an dernier le premier télescope à miroir liquide ? Qui connaît Gilles Brassard, jeune informaticien vedette de l'Université de Montréal, qui a démontré l'an dernier que la téléportation, style *Star Trek*, n'est pas théoriquement impossible ?

On rapporte qu'au Canada, à l'exception de l'Université Carleton, aucun programme d'études journalistiques n'offre de spécialisation scientifique.

Qui connaît Gilles Brassard, jeune informaticien vedette de l'Université de Montréal, qui a démontré l'an dernier que la téléportation, style *Star Trek*, n'est pas théoriquement impossible ?

Si nos quotidiens sont généralement faibles au chapitre de la nouvelle scientifique, nous avons par ailleurs des mensuels de la plus haute qualité. La revue *Québec Science* devrait pénétrer dans tous nos foyers. *Interface*, l'excellente revue de l'ACFAS devrait connaître une diffusion beaucoup plus large. L'irremplaçable bimensuel *Research Money* devrait se retrouver sur le bureau de tout scientifique canadien, de tout politicien et de tout décideur. Ce périodique d'Ottawa s'avère la meilleure source d'information sur toutes les facettes du financement de la recherche au Canada, tout comme au Québec. C'est en lisant *Research Money* qu'on s'aperçoit combien le Québec est à l'avant-garde en sciences et technologie, au plan des mesures fiscales, du capital de risque, des grands programmes d'aide de l'État et de sa bonne performance générale au niveau du financement fédéral. Ce périodique succinct mais impressionnant manifeste beaucoup d'admiration à l'égard de la communauté scientifique du Québec en raison de sa haute performance.

J'aimerais, ce soir, vous révéler deux secrets trop bien gardés et démolir, par la même occasion, quelques mythes trop bien ancrés dans notre imaginaire collectif. J'avais six autres mythes à démolir avec vous en un fracassant happening, mais une amie m'a convaincu de m'en tenir à deux seulement.

La part du Québec dans les programmes fédéraux de science et technologie

Le premier de ces secrets concerne la part du Québec dans le cadre des programmes fédéraux d'aide au développement des activités scientifiques et technologiques. Cette question a refait surface au cours des derniers mois dans le cadre de la campagne électorale fédérale et depuis l'ouverture de la présente session à la Chambre des communes.

Les mêmes affirmations erronées, que sert le Parti Québécois *ad nauseam* depuis plusieurs années, et que continuent de colporter plusieurs médias, sont à nouveau

reformulées. Des membres du Parti Québécois continuent de blâmer le gouvernement fédéral et, dans la même envolée, le fédéralisme, de n'attribuer au Québec que beaucoup moins que sa «juste part» de 25%. À Ottawa, le député Gilles Duceppe cite le chiffre de 11%; un autre député du BQ évoquait récemment le chiffre de 18%. Rappelons aussi que, dans sa fébrile réponse au discours du trône, monsieur Lucien Bouchard affirma, péremptoirement, qu'en recherche et développement, comme en plusieurs domaines, le Québec ne reçoit pas sa «juste part».

Or, l'analyse rigoureuse et globale de tous les programmes de contrats, de contributions et de subventions en matière de recherche et de développement et d'activités scientifiques connexes révèle que le rendement du secteur privé au Québec se situe annuellement autour de 30%. Cette valeur est supérieure à celles des paramètres habituels de la «juste part»: la population (25%), le PIB (23%) ou la main d'oeuvre scientifique (22%).

En contradiction avec la réalité, le refrain misérabiliste contribue au climat de morosité et de cynisme qui prévaut au Québec. Affirmer sans riposte de l'un ou de l'autre des deux paliers de gouvernement que la performance de notre secteur privé n'est que du tiers ou de la moitié de son véritable rendement maintient la croyance que les scientifiques québécois sont soit inférieurs, ostracisés ou inadéquatement reconnus. La réalité est tout autre. La performance des scientifiques et ingénieurs québécois est très bonne et ils excellent même dans un grand nombre de secteurs-clés, tels que la R et D industrielle (34%), la recherche médicale (34%), la recherche en sciences sociales et humaines (37%), la plupart des disciplines de l'ingénierie et de la physique subatomique (30%), les initiatives universités-industries (30 à 40%), les réseaux de centres d'excellence (30%) et les contrats spatiaux (38,7%).

Un mot sur le programme des réseaux de centres d'excellence. Il s'agit là de la plus importante initiative de l'ex-gouvernement en matière de sciences et de technologie. Des quinze réseaux mis sur pied, pour un budget total de 240 millions de dollars, cinq ont leur point de chute principal au Québec. La performance de ces cinq réseaux s'est avérée exceptionnelle. Le gouvernement du Québec a montré l'exemple à l'échelle canadienne en contribuant plus de 25 millions de dollars à ce programme pour en couvrir les frais indirects. Peu de temps avant les dernières élections, le programme a failli être décapité par madame Campbell; elle modifia ses positions quelques semaines plus tard et en haussa le budget annuel à son niveau antérieur. Dans leurs budgets de dépenses pour l'année en cours, les conseils subventionnaires n'ont pas encore reçu les crédits nécessaires pour le financement du programme des réseaux, mais une réserve aurait été mise de côté à cette fin. Il serait désastreux pour le Québec et pour tout le Canada qu'un tel programme soit éliminé ou coupé de façon trop draconienne.

Au chapitre des composantes scientifiques des programmes fédéraux d'aide au développement, la communauté québécoise reçoit une part enviable. À l'ACDI, les décaissements affectés aux universités québécoises représentent 32% du total canadien, et les étudiants étrangers dans notre province subventionnés par l'Agence 35% de l'ensemble des étudiants étrangers au pays; de plus, deux des six centres de recherche universitaire appuyés par cette agence se trouvent au Québec et bénéficient d'un subventionnement de l'ordre de 12 millions de dollars.

C'est en lisant *Research Money* qu'on s'aperçoit combien le Québec est à l'avant-garde en sciences et technologie, au plan des mesures fiscales, du capital de risque, des grands programmes d'aide de l'État et de sa bonne performance générale au niveau du financement fédéral.

En passant, ajoutons aussi que dans le domaine des arts, la part du Québec est plus que juste: Conseil des arts, Téléfilm Canada et ONF comptent pour environ 40% du total canadien.

Les facteurs du jugement fautif

Divers facteurs sous-tendent la perception erronée en cette matière. En premier lieu, il est pénible de reconnaître, comme facteur important, le parti pris, la partisannerie et le recours à l'analyse fragmentaire de la réalité, à l'extrapolation indue et au regroupement simpliste de sous-ensembles disparates.

En second lieu, il faut citer la méconnaissance: (a) des diverses composantes du système de la science; (b) des différences profondes entre les trois secteurs d'exécution (universitaire, industriel et gouvernemental) des activités scientifiques; et (c) de la nature et des objectifs des divers programmes d'aide fédéraux.

En troisième lieu, mentionnons l'ignorance des mécanismes d'évaluation des activités scientifiques, et de la recherche en particulier, qui reposent sur la quête d'excellence et la compétivité et non sur l'attribution d'une «juste part». D'ailleurs, tout scientifique, toute équipe de recherche ou toute communauté scientifique ne devrait viser qu'un type de part, soit la part maximale, à la mesure de ses compétences, de ses capacités et de son *grantsmanship*. Les activités scientifiques et la recherche en particulier sont trop coûteuses, trop compétitives et trop élitistes pour faire l'objet d'une répartition selon l'importance de la population ou du PIB. Une telle approche risque de n'aboutir qu'à un nivellement par la médiocrité.

La méthode de choix, et certes la plus équitable, pour juger du mérite d'une proposition est l'évaluation par les pairs, répartis en divers comités formés de spécialistes reconnus par la communauté scientifique dans les multiples disciplines du savoir. Ainsi fonctionnent, fort

efficacement, les diverses agences subventionnaires fédérales, nationales et provinciales, dans un contexte de complémentarité et de concorde bien étranger aux perceptions de tension et de chevauchement inventées, démagogiquement, par certaines formations politiques.

Chevauchement, chevauchement! Parlons-en de cette potion miracle concoctée par le BQ pour purger le déficit. Dans le financement de la recherche, idéalement, tout chercheur, toute équipe scientifique devrait pouvoir recourir à plus d'une source d'aide financière: locale, nationale et continentale (ou internationale). L'accès à une seule source risque d'être périlleux, si le bailleur de fonds, public ou privé, voit ses liquidités s'amenuiser, modifie ses priorités ou impose des règles autres qu'objectives dans l'évaluation du mérite des demandes de subventionnement.

Un dernier facteur à la base de certains jugements fautifs, et peut-être le plus fondamental, c'est la méconnaissance des rudiments de la méthode scientifique expérimentale, ou, plus simplement, de la pensée logique. L'une des manifestations de cette carence est l'obnubilation des chiffres, pourcentages et moyennes sans prise de conscience de leur signification réelle, de l'indice de dispersion autour d'une moyenne, de la courbe de variation biologique, de l'importance qualitative des diverses données, de leur fluctuation, de leur taux de croissance et de leur valeur comparée à l'échelle internationale.

Il existe une autre facette à ce dilemme, soit la surprenante consigne du silence qui prévaut au niveau gouvernemental quant à la communication des véritables chiffres. Dans l'ex-gouvernement, messieurs Benoît Bouchard et Marcel Masse ont, à quelques reprises, tenté de clarifier la situation et affirmé que le Québec recevait vraiment sa juste part, mais ils n'ont pas réussi à convertir ceux qui ne veulent rien entendre.

Au Québec, le ministre Gérald Tremblay, que j'ai eu l'honneur de servir pendant quatre ans, a reconnu à plusieurs reprises au cours des dernières années que le Québec s'était mérité une part des fonds fédéraux en sciences et technologie supérieure à son poids démographique et que le partenariat avec Ottawa s'était soldé par de grandes réalisations pour la province de Québec.

Des exemples de manipulations des données

Des exemples concrets de manipulations des données par les médias ou certaines formations politiques? Ils sont légion. En voici quelques-uns, pour chacun des trois types courants de méprise.

Dans certains cas, l'erreur est tellement criarde que l'on a peine à croire qu'une personne sensée ait pu la commettre. Au coeur du débat constitutionnel, un journaliste de *L'actualité médicale* (16 octobre 1991), un périodique distribué à tous les médecins du Québec, interviewe un ex-ministre des Affaires sociales du gouvernement Lévesque. À une question sur le financement de la recherche médicale dans un Québec indépendant, l'ex-ministre répond et je cite: «Personne ne conteste plus qu'en matière de recherche scientifique, y compris la

recherche médicale, le Québec ne reçoit pas sa juste part. Il devrait toucher 25% mais en obtient en réalité à peine la moitié de ce nombre. En rapatriant 100% des impôts, un Québec souverain affecterait un pourcentage plus important à la recherche médicale». Selon l'ex-ministre, le Québec recevrait donc moins de 12,5% des fonds fédéraux à la recherche médicale. Quelle était la véritable part du Québec à cette époque, telle que révélée dans les publications de Statistique Canada et du gouvernement du Québec? Trente-quatre pour cent. Dans un Québec souverain, l'ex-ministre saurait-il faire croître le support financier à la recherche médicale à un montant supérieur au double de ce qu'il croit être l'actuel financement en provenance d'Ottawa? C'est tout ce qu'il pourrait récupérer d'un juste partage des biens advenant le divorce, donc beaucoup moins que les sommes déjà méritées par les chercheurs de carrière des facultés de médecine des universités McGill, de Montréal, Laval et de Sherbrooke.

Quel montant le Québec perdrait-il si, comme certains le réclament, on limitait à 25%, sa «juste part»? Cent millions de dollars par an pour l'ensemble des programmes d'aide au secteur privé.

Estomaqué à la vue d'une si grossière erreur (le texte en contenait plusieurs autres aussi monstrueuses), je communique avec le journaliste dans le but de connaître les références utilisées par l'ex-ministre. Rien. J'informe le reporter médical de l'inexactitude du chiffre cité et j'offre de lui adresser les publications officielles qui pourront l'éclairer. Nenni. Il me répond: «Vous savez, moi, je rapporte ce que l'on me dit. Si vous êtes d'avis contraire, je suis disposé à vous interviewer». Avec la permission de mon sous-ministre, j'accepte. Je ferai la page couverture et deux autres pages de texte, incluant quatre tableaux avec références. Le journal titre: «Subventions à la recherche: la notion de «juste part» désavantagerait le Québec».

Deuxième type d'erreur: l'analyse fragmentaire et l'extrapolation indue. Le chiffre de 11%, souvent cité par le PQ et repris maintenant par le BQ, représente apparemment la part momentanément réduite du secteur privé québécois en 1989 au chapitre des contrats accordés par le ministère des Approvisionnement et Services. De 20% au cours des années précédentes, le rendement fut moindre au tout début des années 90, mais connut une hausse marquée en 1992, atteignant 40% grâce à l'octroi à Spar de gros contrats pour le programme Radarsat et d'autres programmes. De 1989 à 1991, divers journalistes déblatéraient sur le sort injuste fait au Québec. Suite à la correction majeure de la situation, grâce aux contrats spatiaux (près de 39% du budget du premier plan spatial fut versé au Québec de 1988 à 1992), nos médias se sont bien abstenus de souligner les progrès accomplis. Fait très révélateur de l'analyse tronquée du PQ et de certains médias, le programme-cible visé, celui des contrats gérés par le ministère des Affaires sociales, dans le cadre de la politique d'impartition, ne représentait que 30% de l'ensemble des fonds versés pour la R et D industrielle,

alors que dans le 70% regroupant les autres programmes d'aide à la recherche industrielle, soit les programmes PPIMD, PDIR et PARI, le rendement du secteur privé québécois atteignait 50% de l'ensemble des sommes versées.

Quel montant le Québec perdrait-il si, comme certains le réclament, on limitait à 25%, sa «juste part»? Cent millions de dollars par an pour l'ensemble des programmes d'aide au secteur privé.

Le troisième type d'erreur fréquemment rencontré, aboutissant à des valeurs telles que 18 ou 19% consiste dans le regroupement de deux composantes disparates, soit les programmes de contrats et subventions à la science destinés au secteur privé et aux activités fédérales intra-muros en sciences et technologie qui sont propres au mandat de chaque ministère et agence. Comme dans tout pays unitaire ou fédéré, ces dernières activités se retrouvent en majorité, pour des raisons d'économie et d'efficacité, autour du siège du gouvernement central. Or, au Canada, ce siège gouvernemental est situé dans la province d'Ontario. Contrairement aux perceptions de divers analystes, ces activités sont en majorité, non pas des activités de recherche, mais des activités scientifiques connexes (v.g. statistiques, recensement, cartographie, analyses, enquêtes, information); quant aux activités de recherche effectuées, elles sont de nature non pas libre mais orientée vers les mandats de services particuliers des ministères et agences du gouvernement fédéral axés sur les besoins de toutes les régions du pays. Il est légitime, à des fins de comparaison internationale, de regrouper les dépenses intra-muros des institutions fédérales et les divers programmes d'aide au secteur privé pour connaître le volume total des opérations canadiennes, publiques et privées. Mais il est également important de dissocier ces deux types de dépenses, vu les différences importantes quant à leur finalité et à leurs critères d'évaluation. Dans l'évaluation de la compétitivité inter-provinciale et de la distribution régionale, seuls les programmes extra-muros devraient être retenus, soit ceux qui ont été spécifiquement mis sur pied pour aider le secteur privé.

La présence fédérale intra-muros en science et technologie au Québec

Le deuxième secret trop bien gardé c'est l'essor considérable de la présence au Québec des établissements fédéraux de sciences et de technologie surtout au cours de la dernière décennie.

Les 32 laboratoires fédéraux au Québec ont une valeur totale de près d'un milliard de dollars et leur budget annuel d'opération s'élève à environ 425 millions de dollars, ce qui représente 13,8% de l'ensemble canadien. En Ontario, en dehors de la région d'Ottawa, on retrouve 17 établissements dont les budgets de fonctionnement atteignent 12,4% du total canadien. La forte concentration des activités intra-muros menées à Ottawa même, en tant que siège du gouvernement central, contribue inévitablement à l'attribution à la province d'Ontario d'un pourcentage très élevé de l'ensemble canadien, soit 60%. Cette situation n'est pas différente de celle que l'on rencontre dans toutes les capitales du monde. Des raisons historiques de même qu'un souci d'efficacité et d'économie justifient la concentration des opérations de la gestion des affaires de l'État.

À Ottawa même, la situation est assez stable depuis une quinzaine d'années: aucun nouvel établissement important n'a été édifié. Par contre, une complète inversion s'est produite au Québec et dans le reste de l'Ontario. En effet, le budget des installations sises au Québec a plus que doublé alors que la part de l'Ontario a chuté. Dans les autres provinces canadiennes, la situation n'a guère changé, deux provinces seulement dépassant à peine 5% de l'ensemble.

Depuis dix ans, le Québec a donc été nettement privilégié grâce à la création et à l'expansion d'institutions de toute première qualité telles que l'Institut de recherches en biotechnologie et l'Institut des matériaux industriels du Conseil national de recherches, le Centre de recherche et de développement sur les aliments, l'Institut Maurice-Lamontagne, le Centre d'innovation en technologies informatiques, le Laboratoire de recherches en diversification énergétique, le Centre canadien de géomatique, le Centre St-Laurent à Montréal, le Centre géoscientifique de Québec, la Station spatiale de Gatineau et la plus prestigieuse des récentes installations fédérales, l'Agence spatiale canadienne, maintenant établie à St-Hubert.

Le coût de construction et d'équipement des établissements créés au cours de la dernière décennie s'élève à 335 millions de dollars. Ces dix nouveaux établissements regroupent présentement 1200 personnes et totalisent 140 millions de dollars de budgets annuels.

En outre, au cours de la dernière décennie, six institutions prestigieuses oeuvrant dans des secteurs de pointe de la science et de la technologie ont été mises sur pied au Québec grâce à un financement conjoint fédéral et provincial. Bien que dotées d'un mandat d'envergure nationale canadienne, ces institutions sont axées dans une large mesure sur les besoins du Québec.

Deux de ces institutions de recherche ont été édifiées à Ste-Foy: l'Institut national d'optique et l'Institut de la technologie du magnésium. Un autre établissement, le Centre d'irradiation du Canada, a été construit à Laval grâce à un financement de l'Énergie atomique du Canada Limitée et du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Un quatrième établissement, le Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnies d'Hydro-Québec à Shawinigan, a vu le jour grâce également à un subventionnement conjoint des deux paliers de gouvernement.

Un cinquième et nouvel établissement est en voie d'implantation à Laval. Il s'agit de l'Institut de recherche en pharmacie industrielle, financé par Québec, Ottawa et l'industrie pharmaceutique. Enfin, la construction dans le Parc technologique de Ste-Foy de l'Institut Forintek Canada de recherche sur les produits du bois, la sixième de ces initiatives, est un projet de capitalisation de 20 millions de dollars dans lequel chacun des deux paliers de gouvernement investit 9 millions de dollars. L'implantation de ce dernier projet signifie aussi le transfert de quatre-vingt-dix chercheurs d'Ottawa à Ste-Foy.

Le deuxième secret trop bien gardé c'est l'essor considérable de la présence au Québec des établissements fédéraux de sciences et de technologie surtout au cours de la dernière décennie.

La présence d'installations scientifiques fédérales dans une région donnée contribue au développement socio-économique de cette région, d'où l'importance pour le Québec et les autres régions du Canada de la politique de déconcentration favorisée par Ottawa depuis une quinzaine d'années. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'ensemble des services rendus et la concentration des compétences que l'on retrouve dans ces établissements, que ces chercheurs viennent du Québec, de la capitale fédérale ou d'ailleurs, s'adressent à toute la communauté canadienne. Dans ce contexte, il serait tout aussi justifié de répartir les dépenses reliées à ces opérations au prorata de la population, du PIB ou du volume des utilisateurs puisqu'il s'agit d'autant de ressources nationales.

La présence au Québec de 32 établissements fédéraux de science et de technologie rattachés à douze ministères ou agences et de six autres centres de haute technologie financés par les deux paliers de gouvernement de même que l'ouverture à cet égard manifestée par chacun de ces paliers commandent que des efforts soient déployés pour en accroître les retombées. Cela se fera autant par la recherche de complémentarité et de synergie avec les établissements québécois des secteurs privé et gouvernemental que par une utilisation maximale de leurs services. À cet égard, les réalisations passées sont nombreuses et les promesses futures abondantes et à la mesure de notre volonté de participation.

Quelques-uns de ces établissements sont au Québec depuis plusieurs décennies. Citons notamment le grand Centre de recherche pour la défense de Valcartier (le plus important des six établissements de recherche du ministère de la Défense nationale), diverses stations de recherche des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et du Transport, l'efficace réseau pan-québécois du programme PARI du Conseil national de recherches et la prestigieuse direction de recherche technique de l'Office national du Film. Chacun de ces établissements a joué un rôle socio-économique important, non seulement par sa simple présence en région mais encore comme facteur incitatif de développement technologique et industriel.

Comment se fait-il qu'Ottawa déploie si peu d'efforts pour faire connaître la richesse de son patrimoine scientifique ? En 1986, Statistique Canada a cessé de publier l'utile répertoire des établissements fédéraux de science et technologie. Aucun relevé récent n'est disponible. J'ai dû constituer moi-même, par analyse à la pièce, l'ensemble des données de base sur les 49 établissements fédéraux de science et technologie au Québec et en Ontario, en dehors d'Ottawa. Tout Canadien devrait manifester intérêt, fierté et respect à l'égard de ces établissements de haut savoir et de grande expertise créés pour répondre à ses besoins et à ceux des communautés locales et nationales. Encore faut-il que la population soit consciente de leur existence. Pourquoi les médias ne diffuseraient-ils pas, de leur propre chef, des séries de reportages pour faire connaître la mission de chacun de ces laboratoires et leur impact dans le milieu immédiat ?

Conscient de l'importance de l'acquis que représentent les 32 laboratoires fédéraux du Québec, j'ose, pour un instant, imaginer l'impact de leur fermeture, suite à une rupture du lien fédéral. Quel insensé masochisme pourrait pousser une partie de la population québécoise à choisir une option aussi suicidaire ?

En guise de conclusion, j'aimerais faire place à la poésie, cette autre démarche menant aussi à la connaissance et au sens caché des choses. J'ai choisi quelques strophes de Tennyson qui me hantent depuis l'adolescence et dont les deux premières sont souvent citées en épigraphe de textes sur l'espace et l'astronautique. Le poème d'où elles sont extraites, «Locksley Hall», est un hymne à la jeunesse et à l'espoir :

For I dipped into the future, far as human eye could see,
Saw the Vision of the world, and all the wonder that would be;
Saw the heavens fill with commerce, argosies of magic sails,
Pilots of the purple twilight, dropping down with costly bales;
Heard the heavens fill with shouting, and there rain'd a ghastly dew
From the nations' airy navies grappling in the central blue;
Far along the world-wide whisper of the south-wind rushing warm,
With the standards of the peoples plunging thro' the thunderstorm;
Till the war-drum throbbed no longer, and the battleflags were furl'd
In the Parliament of man, the Federation of the world.
There the common sense of most shall hold a fretful realm in awe,
And the kindly earth shall slumber, lapt in univeral law.

Yet I doubt not through the ages one increasing purpose runs,
And the thoughts of men are widen'd with the process of the suns.

Alfred, Lord Tennyson

Quel perspicace devin que ce noble et grand poète victorien! Aujourd'hui, un siècle et demi pus tard, le merveilleux qu'il anticipait s'est amplement concrétisé. L'ère aéronautique est déjà vieille de 90 ans et l'ère spatiale est nettement engagée depuis plus de trente ans.

Tennyson évoque le grand déploiement aérien de la guerre des peuples, mais le vrombissement des tambours des nations finira bien par s'éteindre et les bannières de combat seront mises au rancart. La raison de la majorité prévaudra, tenant en respect l'empire des factions chaotiques. Le fédéralisme mondial sera instauré et la Terre généreuse pourra dormir en paix, enveloppée dans la loi universelle.

Enfin, la dernière strophe citée s'avère annonciatrice en quelque sorte de l'éventuel éclatement de l'esprit humain suite aux percées de la science moderne et Tennyson conclut qu'à travers les temps un dessein englobant dominera l'évolution de l'humanité, en harmonie avec les étoiles. ✎

---

politique

Questions au coeur du débat sur la sécurité sociale

Eric Shragge*

Le gouvernement Chrétien s'est engagé à réformer en profondeur les programmes de sécurité sociale du pays. Ses intentions restent à préciser mais, compte tenu de la rossée que son budget vient d'infliger récemment aux chômeurs, il faut s'attendre à une réforme régressive. Il y aura vraisemblablement moins de revenu pour les pauvres et les sans-emploi, et pour l'obtenir il faudra probablement passer par quelque projet de formation ou de travail obligatoire donnant accès à l'aide sociale (*workfare*). La cible principale de la réforme sera l'assurance-chômage. À gauche on voudra, dans le présent contexte, défendre ce programme indispensable surtout si, comme on peut s'y attendre, tout se fait encore une fois sur le dos des sans-emploi. La gauche doit protéger les acquis, bien sûr, mais son plan de bataille doit être plus que simplement défensif: il lui faut mettre au point de nouvelles stratégies pour attaquer les problèmes. La réforme en cours lui fournit l'occasion d'injecter dans le débat public des questions plus larges, de contester certains présupposés qui ont façonné le système de sécurité du revenu en place et de faire valoir des mécanismes pour le dépasser.

Durant les années trente, en pleine crise économique, l'assurance-chômage fut une revendication des travailleurs pour pallier à la disparition de l'emploi et à l'écroulement des programmes locaux d'assistance sociale. Bien que l'assurance-chômage n'ait été instaurée qu'après la deuxième guerre mondiale, le rôle-clé du gouvernement fédéral dans le soutien du revenu fut reconnu en principe dès cette époque. L'assurance-chômage fut perçue comme un grand bond en avant: les membres de la classe ouvrière industrielle pourraient désormais échapper au test redouté des ressources, y compris leur situation financière, ainsi qu'aux contrôles des services locaux d'aide sociale et des oeuvres de bienfaisance.

L'assurance-chômage fut établie comme un droit pour les travailleurs de longue date qu'elle récompensait avec des avantages supérieurs à tout ce que pouvait procurer le service local d'aide sociale. En conséquence, deux catégories de bénéficiaires de programmes de soutien du revenu se dégagèrent: ceux de l'assurance-chômage et ceux de l'aide sociale locale. L'assurance-chômage est issue de l'idée que certains types d'avantages doivent être réservés à ceux qui, quoiqu'incapables de pourvoir à leurs propres besoins, ont néanmoins travaillé de façon assidue, tandis que les autres indigents en état de dépendance doivent être liés aux traditions et aux politiques associées aux *workhouses* (ateliers/refuges pour les pauvres au XIXe siècle en Angleterre). De plus, à une époque où le salaire d'un travailleur masculin était considéré comme salaire familial, l'assurance-chômage était conçue pour assurer au chef de famille un revenu temporaire en attendant qu'il trouve un nouvel emploi. On supposait que le chômage serait un phénomène de courte durée au terme duquel l'homme pourrait de nouveau satisfaire aux besoins de sa famille. En somme, l'assurance-chômage fut créée comme système d'aide sociale pour les hommes à une époque où le niveau d'emploi était élevé et où on supposait que les femmes resteraient au foyer pour y accomplir des tâches domestiques non rémunérées.

Au test des ressources est substituée l'épreuve du travail: celle-ci consistera à verser des cotisations au fonds de l'assurance-chômage pendant un nombre donné de semaines pour avoir droit aux prestations. Parce que moins discrétionnaire, l'épreuve du travail déterminera l'éligibilité de façon plus acceptable: ce sont les cotisations qui donneront désormais droit aux prestations. La vie d'un chômeur canadien n'est jamais aussi simple que cela, cependant. Bien que le fait de cotiser durant une période minimale donne droit, en principe, aux prestations, les poli-

tiques discrétionnaires de la bureaucratie de l'assurance-chômage servent, en pratique, à les restreindre. Les contributions sont elles aussi une forme de taxation, et une forme régressive de surcroît. Comme le niveau maximum de cotisation est rapidement atteint, ceux dont les gages sont plus élevés cotisent proportionnellement moins. Autrement dit on se garde bien, par ce programme, de redistribuer les revenus des plus riches au moins riches: on redistribue plutôt le revenu parmi les travailleurs, ceux qui ont présentement un emploi défrayant les besoins de ceux qui n'en ont pas.

Vu les liens entre l'assurance-chômage et le marché du travail, et la probabilité que ce marché, tel que nous l'avons connu jusqu'à présent, soit en voie de réorganisation profonde, on peut formuler l'argument qu'il faut une nouvelle forme de soutien du revenu pour tenir compte de la transformation des conditions économiques et pour satisfaire aux besoins des personnes à faible revenu. Autrement dit, la gauche doit dépasser la seule défense de l'assurance-chômage et saisir l'occasion présente pour se faire l'instigatrice d'une réforme de la sécurité sociale qui, en plus d'être progressiste, ouvrira la porte à des transformations sociales plus vastes.

Le débat chez les gens de gauche a souvent opposé le soutien du revenu, d'une part, et le plein emploi fondé sur la création d'emplois, de l'autre. La route vers le plein emploi est cependant entravée d'obstacles. Le premier est l'invraisemblance d'un retour à la création d'emplois par le secteur privé. Si le gouvernement devait adopter l'objectif du plein emploi, ce serait par la voie du secteur public et des sociétés à but non lucratif. Si on se fie aux orientations politiques courantes, dans un système de *workfare* l'embauche serait liée à une soi-disant formation conduisant à l'emploi soit dans une force ouvrière syndiquée ou employée de façon régulière, soit à l'intérieur d'un réservoir dont les effectifs seraient tenus d'accepter d'être affectés à des tâches gouvernementales temporaires à gages faibles, voire presque nuls, pour avoir accès aux prestations. Il n'est pas difficile d'imaginer les effets d'un système articulé autour de ces deux secteurs: la relève toujours disponible des réserves de main-d'oeuvre, dont les revenus seraient fixés par le gouvernement, affaiblirait la position des travailleurs du secteur de l'emploi régulier à plein temps, dont les conditions de travail seraient abaissées en conséquence.

Même si dans la période de l'après-guerre c'était surtout le secteur privé qui créait des emplois, le haut niveau d'embauche tenait alors à la croissance de la consommation massive et à la dégradation accessoire du milieu. Dans une perspective écologique, cette solution au problème du chômage est à tout le moins suspecte. À moins d'une discussion préalable des technologies appropriées, de la planification voulue pour protéger l'environnement et de la nécessité probable de quelque forme de partage de l'emploi, le recours à la production et à la consommation de masse pour assurer le plein emploi laisse sans réponses des questions fondamentales. L'on ne peut séparer de toutes ces considérations un plaidoyer pour réexaminer de fond en comble l'idée de la production pour elle-même. Étant donné la transformation de la capacité de production et la disparition d'emplois qui en résulte, il semblerait à la fois irréaliste et, sous certains aspects, regrettable, de plaider pour un retour au plein emploi. Une approche qui conjuguerait le partage du travail et un revenu minimum garanti semblerait mériter considération.

En somme, l'assurance-chômage fut créée comme système d'aide sociale pour les hommes à une époque où le niveau d'emploi était élevé et où on supposait que les femmes resteraient au foyer pour y accomplir des tâches domestiques non rémunérées.

Dans les phases initiales du débat portant sur les réformes Axworthy on a spéculé qu'une forme de revenu annuel garanti (RAG) pourrait constituer un élément de la restructuration nationale des programmes de soutien du revenu. A priori, il ne devrait y avoir aucune objection de principe au RAG, approche administrative visant à assurer à tous un revenu minimal et qui, si elle était entérinée de façon socialement progressiste, pourrait améliorer les conditions de vie de nombreux citoyens. Dans le passé, toutefois, des propositions de RAG ont été formulées qui dissimulaient des attaques sur les programmes en place: si on y avait donné suite, elles auraient aggravé le sort des Canadiens de faible revenu. On peut concevoir plusieurs critères pour juger s'il faut appuyer ou s'opposer à telle ou telle initiative de RAG.

Tout d'abord, il y a le niveau des prestations. Les bénéficiaires se porteraient-ils mieux que sous les programmes déjà en place, ou leurs revenus diminueraient-ils? L'évaluation devrait se faire à l'aide d'un indicateur comme le seuil de la pauvreté établi par Statistique Canada. Dans quelle mesure le RAG rapprocherait-il les particuliers et les familles de ce niveau? Aujourd'hui, pas plus les programmes provinciaux d'aide sociale que le travail à plein temps au salaire minimum ne permettent à quiconque de franchir seuil de la pauvreté. Pour améliorer la situation, donc, il faudrait que le RAG entraîne une augmentation importante de revenu.

En second lieu, le RAG est généralement conçu comme un supplément aux revenus des personnes jouissant d'un emploi. Comme chacun, même quand il est rémunéré autrement, en conserve une partie tant et aussi longtemps que n'a pas été franchi un seuil de revenu préétabli, il y a toujours une incitation au travail. Il faut, toutefois, que le revenu total soit adéquat car autrement les pires éléments de l'aide sociale et du *workfare* seraient institutionnalisés. De toute évidence le RAG encouragerait l'employeur à maintenir les gages à un niveau faible vu que le travailleur recevrait aussi du gouvernement un

paiement de transfert. Étant donné, cependant, la structure de l'économie à l'heure actuelle qui est caractérisée par la croissance de l'emploi principalement dans le secteur mal rémunéré des services et par la propagation du travail à temps partiel, étant donné aussi que cet état de choses ne changera probablement pas bientôt, le RAG pourrait au moins aider à pallier aux problèmes de structure et à prévenir la pauvreté que doivent affronter les classes laborieuses.

Troisièmement, si un programme comme celui du Nouveau-Brunswick est un présage de l'avenir, on ne permettra pas aux bénéficiaires d'un RAG de demeurer inactifs. Ce programme prévoit qu'ils travailleront comme bénévoles, six mois par an, sur des projets gouvernementaux de tous genres — le nettoyage des plages, par exemple, pour attirer les touristes. De tels programmes sont des formes à peine déguisées de travail obligatoire et, de plus, ils minent les conditions de travail des autres travailleurs. Les programmes structurés sous forme de *workfare* sont utilisés, en pratique, pour créer une réserve de main-d'oeuvre disciplinée et bon marché. De telles pratiques sont dangereuses et finiront par dresser les personnes jouissant d'un emploi régulier ou syndiqué contre les chômeurs. Elles permettent aux gouvernements de réduire le nombre de leurs emplois réguliers et à empêcher l'expansion de l'embauche par l'État. Il faut résister à tout RAG susceptible de comporter un élément de travail obligatoire.

Autrement dit on se garde bien, par ce programme, de redistribuer les revenus des plus riches au moins riches: on redistribue plutôt le revenu parmi les travailleurs, ceux qui ont présentement un emploi défrayant les besoins de ceux qui n'en ont pas.

Les programmes de *workfare* sont présentés comme un outil de formation pour les bénéficiaires d'avantages sociaux afin de les rendre aptes à intégrer le marché du travail. Cette formation, qui peut obliger les bénéficiaires à accepter des emplois pour suppléer de façon marginale à leurs gages, ne fait à peine plus que de mettre en place une sorte de contrat d'esclavage sous prétexte de les préparer à quelqu'emploi. La formation et une éducation plus poussée sont évidemment souhaitables en elles-mêmes mais, en tant que stratégie d'incitation au retour au travail, elles sont vouées à l'échec. S'il n'y a pas d'emplois — de préférence des emplois stables, bien rémunérés, etc. — la formation n'est qu'une nouvelle technique pour culpabiliser les victimes de l'échec du capitalisme et pour personnaliser le problème du chômage.

En revanche, en l'absence de travail obligatoire un RAG ouvre la porte à de nouveaux types d'emploi au service de la communauté ainsi qu'à des aménagements autogérés profitables. Les agences communautaires et les sociétés à but non lucratif peuvent arrondir un RAG en mettant sur pied leurs propres groupes et en consolidant leur organisation. Grâce au RAG on peut, sans être pénalisé, lancer des initiatives d'affaires coopératives et innovatrices pour combler, simultanément, besoins sociaux et besoins économiques. Les dispositions des programmes déjà établis sous le régime de l'État-providence permettent aux bénéficiaires de l'aide sociale de gagner un modeste revenu pour arrondir leurs fins de mois. Il y a un frein à l'élaboration de toute alternative car le risque de perte d'avantages est plus grand que la probabilité de réussite. Le RAG ouvre ainsi de nouvelles perspectives.

Quatrièmement, il faut demander qui défraiera le RAG. Un tel programme servira-t-il à redistribuer les revenus et la richesse? Aujourd'hui, les programmes qui redistribuent le moins sont ceux auxquels il faut contribuer pour, éventuellement, avoir accès aux bénéfices qui y sont associés: l'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec, par exemple. Ceux-ci transportent le revenu des travailleurs aux sans emploi (chômeurs et retraités) par le truchement d'un impôt sur la masse salariale. Les contributions maximales étant vite atteintes, l'effet de redistribution est limité encore davantage. Comme le RAG serait défrayé à même les taxes générales, il pourrait assurer une plus grande redistribution. La mise au point d'un système de soutien du revenu doit, par principe, être liée à la mise au point d'un système fiscal juste; autrement, le seul effet du RAG sera de déplacer le revenu de ceux qui en ont à peine assez pour survivre vers ceux qui n'en ont pas suffisamment. À moins, donc, que la question de la redistribution des revenus et de la richesse ne soit elle aussi mise à l'ordre du jour, l'adoption du RAG aurait pour seul effet de diffuser plus largement les sommes, déjà insuffisantes, consacrées aux programmes de soutien du revenu.

Dans le contexte de restriction fiscale «responsable» présentement en vogue, le gouvernement verra sûrement à ce que ses seules réformes soient de réduire l'ensemble de ses dépenses ou, au mieux, de brasser les programmes en place. Cela voudra dire, à la fin, que la situation des personnes qui dépendent d'un soutien à leur revenu sera, au mieux, la même — et qu'elle pourrait être pire. Par nécessité, et pour protéger les acquis, les organisations populaires et syndicales devront défendre les programmes sociaux. Cependant, compte tenu de l'évolution de la nature du travail salarié et du chômage devenu réalité permanente, il faut maintenant réévaluer la situation et réclamer avec insistance qu'on conjugue travail partagé, réduction des heures de travail et RAG. Si ceux qui fixent l'ordre du jour économique depuis vingt ans ne sont pas interpellés et contestés de façon différente, les gains minimaux déjà réalisés seront engloutis à la fois par la globalisation et par ses conséquences dans un marché libre où la plupart des gens ne connaîtront que l'*insécurité* sociale. ✎

* *Eric Shragge est professeur à l'École de service social de l'Université McGill*

économie

Faut-il s'inquiéter des déficits budgétaires?

PIERRE JONCAS

Dans la livraison d'avril-mai 1994 de *Cité libre*, Stephen Schecter[1] et Marc Chevrier[2] s'interrogent sur le sens du déficit alors que Louis-Philippe Rochon[3] s'en prend à l'austérité de la politique monétaire de la Banque du Canada. Dans la livraison de juin-juillet, Marc Chevrier offre un compte rendu de sa lecture des *Bâtards de Voltaire*[4] où l'auteur, John Saul, propose entre autres choses la répudiation de la dette publique. Un examen, fût-il rudimentaire, des mécanismes économiques en action et un survol, fût-il sommaire, des dimensions du déficit, de la dette, des intérêts sur la dette et de l'évolution de ces diverses variables, pourraient aider, me semble-t-il, à mieux comprendre ces questions à la fois importantes et épineuses. C'est ce à quoi je m'appliquerai ici. En chemin, j'apporterai des nuances à certaines idées présentement en vogue et tenterai de dissiper ce qui me paraissent être des illusions.

D'entrée de jeu, je confesse ma préférence pour les politiques fiscales anticycliques de type keynésien, et mon attachement à une idée chère à l'économiste-penseur Robert Heilbroner, à savoir que la génération d'aujourd'hui doit agir en prenant conscience de ses responsabilités à l'endroit des générations à venir.[5]

Je chercherai, notamment, à montrer comment, à longue échéance, les taux d'intérêt sont fixés par le jeu des forces du marché plutôt que par l'intervention des gouvernements et des banques centrales; comment aussi la dette publique et les intérêts sur celle-ci peuvent limiter la marge de manoeuvre des gouvernements dans la mise en oeuvre de politiques fiscales anticycliques. J'évoquerai les conséquences d'une éventuelle répudiation de la dette, ou encore d'une faillite gouvernementale. Je rappellerai que la dette et le service de la dette peuvent grever les générations futures au profit de la génération d'aujourd'hui; que si les taux d'imposition ou de taxation dépassent un certain seuil, les perceptions diminuent au lieu d'augmenter; et que si on n'acquitte pas de façon systématique l'intérêt sur la dette, celle-ci croît en progression géométrique. Je noterai que, depuis une vingtaine d'années au Canada, les gouvernements ont en pratique abandonné toute volonté sérieuse de politique fiscale anticyclique (cette abdication explique probablement, plus que toute autre considération, l'adoption par la banque centrale de la politique de resserrement monétaire déplorée par Louis-Philippe Rochon). J'essayerai aussi de montrer que ce serait une erreur d'associer automatiquement le «rigorisme» économique avec la «droite» et le «laxisme» avec la «gauche». Ces propositions sont évidemment les miennes: à chacun de juger pour son propre compte si mon analyse des données les justifient.

Déficits gouvernementaux, marchés obligataires et taux d'intérêts

Un gouvernement affiche un déficit quand, dans une période donnée, normalement un an, ses dépenses dépassent ses revenus. Pour financer ses déficits, il doit négocier des emprunts. Quand il emprunte, généralement en émettant des obligations, il s'engage à payer des intérêts périodiquement — tous les ans, tous les six mois, ou encore à une date fixée d'avance — et s'engage de surcroît à rembourser le principal à l'échéance de l'emprunt. Un tel gouvernement devra donc, éventuellement, soit (1) taxer ses ressortissants ou encore percevoir d'autres revenus afin d'acquitter ses engagements financiers au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles, soit (2) contracter de nouveaux emprunts en cours de route pour rencontrer les échéances, remettant ainsi à une date ultérieure, et souvent à une génération future, la responsabilité de régler des factures encore plus lourdes.

Les acheteurs d'obligations au moment de leur émission ne sont pas tenus de les conserver jusqu'à échéance: il existe en effet un marché où les détenteurs de titres de créance peuvent les vendre à d'autres investisseurs. Les obligations gouvernementales sont d'habitude très liquides, mais leur prix varie: une baisse a pour effet d'en accroître le rendement, et une hausse de le diminuer. Sauf exceptions rares,[6] les porteurs de titres gouvernementaux ne sont pas forcément des ressortissants de l'autorité émettrice; de plus, bien que ce puissent être des particuliers, ce sont le plus souvent des institutions, comme les compagnies d'assurance, les fonds de placements communs («fonds mutuels»), les fonds de pension (ceux de sociétés privées, évidemment, mais ceux aussi de l'État comme le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec), sans parler de la Caisse de Dépôt et de Placement.

Sur le marché obligataire, les titres transigés sont aussi abondants que variés: ceux des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, évidemment, mais ceux aussi de sociétés d'État (vg. Hydro-Québec, Ontario Hydro), de sociétés privées (vg. Bell Canada, les banques à charte, Téléglobe) et, bien entendu, des émetteurs étrangers. Ces divers titres sont en concurrence les uns avec les autres et le prix de chacun est fixé par le jeu de l'offre et de la demande. En conséquence, lorsqu'un gouvernement décide d'émettre une nouvelle série d'obligations, c'est la fourchette des taux à l'intérieur de laquelle se transigent

les titres comparables déjà en circulation, tant ceux des autres émetteurs que les siens propres, qui déterminera le taux auquel la nouvelle émission sera susceptible de trouver preneur. Un gouvernement ne peut donc pas fixer à son seul gré le taux d'intérêt de ses d'obligations.

À noter, au passage, que les emprunts gouvernementaux laissent en circulation moins de numéraire pour les sociétés du secteur privé dont la capacité de créer des emplois dépend, en partie, de leur capacité d'attirer les épargnes du public en lui proposant des obligations ou des actions.

Contraintes imposées par la dette publique

Les déficits financés par voie d'emprunts sont cumulatifs, la dette publique étant le résultat de leur accumulation. Plus cette dette sera lourde et les taux d'intérêt élevés, plus le service en sera onéreux. De toutes les dépenses gouvernementales, la moins compressible est celle du service de la dette. Les seules façons de l'alléger seraient (1) d'en renégocier les conditions à la baisse, ce qui exigerait le consentement des créanciers ou, s'il est refusé, (2) de répudier carrément la dette, ce qui reviendrait à déclarer faillite. En pratique, un gouvernement national peut éviter la renégociation ou la répudiation en empruntant de sa banque centrale, une mesure évidemment inflationniste. Les gouvernements régionaux (au Canada, ceux des provinces et des municipalités) n'ont cependant pas ce recours: pour eux, c'est la renégociation ou la faillite.

De toutes les dépenses gouvernementales, la moins compressible est celle du service de la dette. Les seules façons de l'alléger seraient (1) d'en renégocier les conditions à la baisse, ce qui exigerait le consentement des créanciers ou, s'il est refusé, (2) de répudier carrément la dette, ce qui reviendrait à déclarer faillite.

Une répudiation de sa dette par un gouvernement régional serait suivie de conséquences graves, tant à l'intérieur de sa juridiction qu'à l'extérieur. En effet, les porteurs d'obligations gouvernementales, particuliers comme institutions, verraient disparaître, d'un coup, la valeur entière de ce placement. Les pertes des institutions se répercuteraient rapidement auprès des particuliers dont elles sont les mandataires: bénéficiaires de polices d'assurance, pensionnés, petits épargnants qui ont confié leurs économies à des fonds de placements communs, etc. La devise du pays dont fait partie la région en souffrirait aussi. (L'expérience le montre: lorsque les obligations de l'Ontario ou du Québec sont décotées par Standard & Poor's, Moody's ou DBRS, le dollar canadien en souffre. Si l'une ou l'autre de ces provinces devait répudier sa dette, la dégringolade du dollar, on l'imagine facilement, serait beaucoup plus importante.)

Le financement des dépenses ou le règlement des échéances d'un gouvernement central par voie d'emprunts à la banque centrale, c'est-à-dire par expansion de la masse monétaire, serait, je l'ai déjà noté, inflationniste. Plus l'inflation résultante serait forte, plus les conséquences en seraient graves. Les porteurs d'obligations seraient frappés deux fois: d'abord, la valeur réelle de leurs titres (le pouvoir d'achat de leur valeur nominale) serait rongée par l'inflation; ensuite, l'empressement à s'en défaire des détenteurs renseignés en entraînerait la chute du prix bien au-dessous de leur valeur nominale. Ici encore, les pertes des institutions porteuses se répercuteraient auprès de leurs mandataires.

Dans les deux cas (répudiation de sa dette par un gouvernement régional, gonflement inflationniste de la masse monétaire par un gouvernement national), le marché des titres en serait déstabilisé, la valeur de la devise nationale réduite, la confiance du public investisseur ébranlée, et les emprunts subséquents rendus plus difficiles sinon tout à fait impossibles. Les capitaux, tant domestiques qu'étrangers, fuiraient le pays et le robinet des investissements générateurs d'emplois se boucherait, provoquant ou intensifiant, selon le cas, le chômage.

Contraintes limitant les politiques fiscales anticycliques

Il convient de rappeler ici la fonction anticyclique de la politique fiscale en pays d'économie de marché, comme le Canada, où le secteur privé demeure le principal moteur de l'activité économique.

Quand la demande pour les biens de consommation et les équipements industriels rétrécit, la surabondance de produits déjà disponibles provoque des fermetures de manufactures et d'usines et, par voie de conséquence, la mise à pied de travailleurs: ces pertes d'emploi assèchent davantage le pouvoir d'achat de la collectivité, aggravant ainsi le chômage. À moins d'intervention gouvernementale, voilà le pays engagé sur la pente de la récession. En une telle conjoncture, la réduction des impôts et des autres taxes aura pour effet d'accroître le pouvoir collectif d'achat du public ce qui, normalement, relancera la demande pour les biens de consommation; la mise en chantier par les gouvernements de travaux publics (hôpitaux, écoles, routes, monuments, etc.) contribuera, de son côté, à revigorer le secteur des équipements industriels.

Par contraste, en temps de prospérité, l'appétit du public devance peu à peu la capacité de l'économie à le satisfaire; une fois les stocks épuisés, l'excès de la demande par rapport à l'offre provoque la hausse des prix à la consommation. Les producteurs, mus par la perspective de profits accrus, ajoutent à leur capacité productive et leur demande collective provoque à son tour une hausse des prix dans le secteur des biens d'équipement. À moins d'intervention gouvernementale, voilà le pays engagé dans la spirale de l'inflation. En une telle con-

joncture, l'augmentation des impôts et des autres taxes aura pour effet de réduire le pouvoir collectif d'achat du public ce qui, normalement, freinera la demande pour les biens de consommation; le ralentissement des travaux publics par les gouvernements contribuera, pour sa part, à soulager la pression de la demande dans le secteur des équipements industriels.

Certains programmes en place, bien que conçus en vue d'autres objectifs, aident eux aussi à aplanir les cycles: lorsqu'il y a ralentissement ou accélération de l'économie, ils poussent automatiquement en sens contraire. Ainsi en va-t-il de l'assurance-chômage dont la caisse, alimentée plus abondamment en temps de prospérité par les cotisations d'un plus grand nombre d'employeurs et d'employés, se vide en temps de récession au bénéfice de ceux qui ont perdu leur emploi. La propension marginale à consommer de ces derniers étant normalement plus forte que celle des travailleurs, l'assurance-chômage constitue un mécanisme précieux, bien qu'insuffisant, pour l'aplanissement des cycles économiques.

Pour pratiquer une politique fiscale anticyclique efficace, un gouvernement doit donc pouvoir emprunter en temps de récession[7] pour combler les déficits qu'entraîneront la réduction des impôts et des taxes perçus, la mise en chantier de travaux et les autres initiatives de relance exigeant des dépenses. Plus il se sera déjà alourdi de dettes, plus il trouvera difficile d'emprunter et plus les taux d'intérêt que lui imposera le marché seront élevés. Pour ces raisons, autant que pour contrer l'inflation, il est d'une importance capitale qu'en temps de prospérité le gouvernement (1) comprime ses dépenses et (2) augmente ses revenus par des perceptions accrues d'impôts et de taxes ainsi que d'autres mesures appropriées. Il pourra alors consacrer ses surplus budgétaires au rachat d'obligations en circulation de façon à réduire la dette. (J'aurais préféré pouvoir écrire «de façon à accumuler une réserve». Hélas, compte tenu de l'état actuel des finances publiques au Canada, c'eût été un voeu chimérique.)

Les mesures précises que peut prendre un gouvernement pour réduire ses dettes dépendent de leur taille et de leur structure. Comme je viens de le noter, la saine gestion veut aussi qu'elles soient réglées en fonction de la conjoncture économique. On peut les répertorier sous deux grandes rubriques: (1) la compression des dépenses et (2) l'augmentation des revenus, dont celle des impôts et des taxes. Ces mesures comportent cependant des limites qu'il importe de bien comprendre.

D'abord, il convient de le souligner, certaines dépenses gouvernementales, notamment celles associées à la dette, sont rigoureusement incompressibles.[8] D'autres dépenses sont extrêmement difficiles à comprimer pour des raisons d'ordre juridique ou politique (vg. lois du parlement, ententes intergouvernementales à caractère contractuel, paiements de péréquation, pensions de vieillesse, financement des services médicaux et hospitaliers, financement de l'enseignement, etc.). Aussi, il importe de bien s'en rendre compte, certaines mesures présentées comme compressions—par exemple une réduction des paiements de transfert par le gouvernement fédéral aux provinces ou par un gouvernement provincial aux municipalités—ne le sont qu'en apparence: une compression n'aura lieu que si l'autorité antérieurement bénéficiaire diminue ses dépenses d'une somme égale aux paiements qu'elle a cessé de recevoir.

Les impôts et les taxes, principale source des revenus gouvernementaux, peuvent bien sûr être accrus, mais pas de façon illimitée. Toutes choses étant égales par ailleurs, et étant donnée une certaine structure de taux, si les revenus des particuliers et des sociétés augmentent (ou diminuent), il en ira de même des perceptions fiscales. On imaginerait aussi que si les gouvernements haussent (ou abaissent) les taux d'imposition et les taxes, ils verront croître (ou fléchir) leurs revenus: l'expérience montre cependant qu'il existe un seuil au-delà duquel une augmentation démotive les producteurs (s'il s'agit d'impôt sur le revenu) et les consommateurs (s'il s'agit de taxes de vente), et que l'effet de ces taux accrus est soit (1) de freiner l'activité économique, réduisant ainsi les revenus imposables, soit (2) d'inciter les producteurs et les consommateurs à se réfugier au noir, à l'abri du fisc.[9]

Il convient de rappeler ici la fonction anticyclique de la politique fiscale en pays d'économie de marché, comme le Canada, où le secteur privé demeure le principal moteur de l'activité économique.

Si donc le gouvernement ne profite pas de la prospérité pour *réduire* sa dette, les incitatifs fiscaux qu'il consentira et les initiatives d'emploi qu'il prendra en temps de récession alourdiront davantage non seulement la dette mais encore le service de la dette.[10] Si le gouvernement *ajoute* à sa dette pendant les années grasses, les conséquences seront de même nature, mais d'une ampleur accrue. Ce qu'il faut avoir constamment en mémoire c'est que, si on n'acquitte pas de façon systématique au moins l'intérêt sur une dette (que cette dette soit publique ou privée), elle croîtra en progression géométrique et non en progression arithmétique.

Dernière remarque. Du point de vue du gouvernement et de la population qu'il est censé servir, certaines dépenses (hôpitaux, écoles, etc.) sont des immobilisations dont bénéficieront plusieurs générations. Elles constituent donc des investissements amortissables pendant la durée de leur vie utile. D'autres (grands festivals, compétitions athlétiques, cérémonies, fastes, etc.) sont des dépenses dont les bénéfices sont immédiats et ne profiteront pas aux générations futures. Elles ne constituent donc pas des investissements amortissables. Si l'on peut facilement justifier l'emprunt pour financer les dépenses du premier type (les générations futures en bénéficiant, par hypothèse, il est normal qu'elles aident à en défrayer

les coûts), il n'en va pas de même de celles du second (comme les générations futures n'en bénéficieront pas, toujours par hypothèse, pourquoi seraient-elles tenues d'aider à en acquitter la note?). Cette distinction pourra aider les citoyens comme les gouvernements à distinguer les factures qu'il faudra régler au fur et à mesure de celles pour lesquelles il sera raisonnable de contracter des emprunts engageant les générations à venir.

Quelle question? Quel problème?

À la lumière de ce qui précède, on peut comprendre qu'en demandant seulement s'il faut s'inquiéter des *déficits* on s'attarde à un mal qui, si sérieux soit-il, n'est que le symptôme d'une maladie beaucoup plus grave et profonde. Aussi importe-t-il de demander si l'*endettement* et le *service de la dette* risquent, (1) *dans le cas du gouvernement fédéral*, de réduire sa marge de manoeuvre au point de le rendre incapable de pratiquer une politique fiscale anticyclique efficace, lui laissant pour seul recours de gonfler la masse monétaire et de provoquer ainsi une inflation continue, même en période de récession, et (2) *dans le cas des provinces*, de les acculer à la faillite. Il convient également de s'interroger sur les conséquences de la dette pour les générations à venir.

Quelques chiffres sur l'endettement et sur le service de la dette

Statistique Canada rapporte qu'au 31 mars 1994 l'endettement net combiné des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se chiffrait à 23065$ pour chaque homme, femme et enfant au pays. À la fin de mars 1982, le chiffre correspondant était de 4339$. En douze ans, donc, l'endettement par personne au Canada a augmenté plus de 5,3 fois.[11] Au Québec, l'endettement provincial atteint aujourd'hui 7461$ par personne; si on y ajoute l'endettement fédéral de 17657$ par personne, l'endettement net par habitant y totalise 25118$.[12] Les dettes locales sont en sus.

La dette fédérale nette du Canada est passée de 11 milliards 645 millions$ en 1949-50 à 23 milliards 958 millions$ en 1974-75, ce qui représente un taux de croissance composé annuel de 2,93% pendant 25 ans; en 1993-94, la dette fédérale nette atteignait 506 milliards 168 millions$, pour un taux de croissance de 17,42% pendant 19 ans.[13]

La dette totale du Québec est passée de 2 milliards 478,5 millions$ en 1970-71 à 4 milliards 97,1 millions$ en 1974-75, pour un taux de croissance composé annuel de 13,39% pendant 4 ans; en 1992-93, la dette totale du Québec atteignait 55 milliards 300,5 millions$, pour un taux de croissance de 15,56% pendant 18 ans.[14]

Au Canada, le service combiné de la dette pour les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales était de 3 milliards 327 millions$ en 1970-71, soit 10,4% de l'ensemble des dépenses gouvernementales de 31 milliards 965 millions$ (et 10,9% de l'ensemble des recettes de ces gouvernements de 30 milliards 490 millions$). En 1980-81, la facture du service combiné de la dette de ces administrations totalisait 17 milliards 395 millions$, soit 13,2% de l'ensemble de leurs dépenses de 131 milliards 758 millions$ (et 15,1% de l'ensemble de leurs recettes de 114 milliards 939 millions$). Et en 1990-91, le service combiné de la dette se chiffrait à 62 milliards 682 millions$ ou 20,3% des 309 milliards 501 millions$ dépensés (et 22,8% des 274 milliards 539 millions$ recueillis en impôts, taxes, et perceptions sous d'autres formes).[15]

Pour le seul gouvernement fédéral, les intérêts sur la dette qui étaient de 2 milliards 253 millions$, ou 11,6% des dépenses courantes de 19 milliards 496 millions$ (et 11,7% des recettes totales de 19 milliards 299 millions$) en 1972, passaient à 16 milliards 675 millions$, ou 19,6% des dépenses courantes de 85 milliards 130 millions$ (et 25,6% des recettes totales de 65 milliards 126 millions$) en 1982, puis à 38 milliards 944 millions$, ou 24,1% des dépenses courantes de 161 milliards 697 millions$ (et 28,6% des recettes totales de 136 milliards 16 millions$) en 1992.[16]

Statistique Canada rapporte qu'au 31 mars 1994 l'endettement net combiné des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se chiffrait à 23065$ pour chaque homme, femme et enfant au pays. À la fin de mars 1982, le chiffre correspondant était de 4339$. Au Québec, l'endettement provincial atteint aujourd'hui 7461$ par personne; si on y ajoute l'endettement fédéral de 17657$ par personne, l'endettement net par habitant y totalise 25118$. Les dettes locales sont en sus.

Pour le Québec, les intérêts sur la dette totale qui étaient de 240,6 millions$, ou 4,6% des dépenses budgétaires de 5 milliards 265,1 millions$ (et 4,9% des revenus budgétaires de 4 milliards 944,7 millions$) en 1972-73, passaient à 2 milliards 310,7 millions$, ou 10,5% des dépenses budgétaires de 21 milliards 962,9 millions$ (et 11,8% des revenus budgétaires de 19 milliards 543,9 millions$) en 1982-83, et à 4 milliards 925,0 millions$, ou 12,1% des dépenses budgétaires de 40 milliards 703 millions$ (et 13,5% des revenus budgétaires de 36 milliards 443 millions$) en 1992-93.[17]

En somme, depuis l'élection générale de 1974, et à l'exception de l'éphémère administration Clark dont la hardiesse fiscale et l'inexpérience parlementaire entraînèrent la chute, les gouvernements canadiens, tant Libéraux que Conservateurs, sans doute davantage guidés par les sondages faciles à comprendre et à exploiter de Martin Goldfarb ou Allan Gregg qu'éclairés par les théories d'intelligence ardue et d'application exigeante de

John Maynard Keynes ou Milton Friedman, semblent avoir renoncé à toute velléité de politique fiscale anticyclique. En effet, le dernier surplus budgétaire fédéral remontant à 1974, serions-nous en récession depuis vingt ans? Si oui, quel jugement nous faut-il porter sur le sérieux des administrations successives et sur la compétence de leurs conseillers? La solution des problèmes économiques du Canada eût exigé aux Finances des funambules, des spécialistes de l'équilibre susceptibles d'émerveiller par leur adresse et leur courage, et de rallier l'ensemble des citoyens à la nécessité du sacrifice par leur franc-parler et leur éloquence; les premiers ministres ont préféré y installer des prestidigitateurs, des artistes de la dissimulation pour convaincre qu'ils maîtrisaient la situation, pour divertir en éblouissant, pour endormir en rassurant. Le carnet de route des provinces n'est guère plus reluisant.

Quelques projections

Si, en conjuguant une augmentation de ses revenus et une compression de ses dépenses un gouvernement (fédéral ou provincial) parvenait à réduire son déficit à zéro, la dette et son service changeraient peu. En effet, le gouvernement en question resterait toujours responsable de l'intérêt sur ses titres de créance en circulation et les variations de taux, à la hausse ou à la baisse, n'affecteraient l'intérêt que sur ceux de ces titres dont l'échéance est inférieure à un an et qu'il faudrait refinancer. Si donc le gouvernement fédéral supprimait son déficit immédiatement, à eux seuls les intérêts sur sa dette voisineraient 38 milliards 360 millions$[18] et, si le Québec en faisait de même, les intérêts sur sa dette totale, toujours à eux seuls, resteraient aux alentours de 4 milliards 925 millions$.[19]

En somme, depuis l'élection générale de 1974, et à l'exception de l'éphémère administration Clark dont la hardiesse fiscale et l'inexpérience parlementaire entraînèrent la chute, les gouvernements canadiens, tant Libéraux que Conservateurs, sans doute davantage guidés par les sondages faciles à comprendre et à exploiter de Martin Goldfarb ou Allan Gregg qu'éclairés par les théories d'intelligence ardue et d'application exigeante de John Maynard Keynes ou Milton Friedman, semblent avoir renoncé à toute velléité de politique fiscale anticyclique.

Si les déficits fédéraux pour les exercices 1993-94, 94-95 et 95-96 sont conformes aux prévisions du ministre des Finances Paul Martin dans son budget du 22 février dernier, soit 45,7 ; 39,7 et 32,7 milliards de dollars respectivement[20], et si les taux présentement en vigueur restent constants—arrondissons à 6%—le service de la dette aura augmenté de 2 milliards 742 millions$ à la fin du dernier exercice, augmentera d'un autre 2 milliards 547 millions$ au cours du présent exercice, et de 2 milliards 279 millions$ encore à la fin du prochain. En trois ans, donc, plus de 7 milliards 500 millions$ s'ajouteraient au service de la dette. Si, comme c'est le plus souvent le cas, les déficits dépassent les prévisions, ou si, comme c'est possible, les taux d'intérêts dépassent 6%, l'augmentation sera évidemment plus accentuée.

Si les déficits du Québec pour les exercices 1993-94, 94-95 et 95-96 sont conformes aux prévisions du ministre des Finances André Bourbeau dans son budget du 12 mai, soit 4,9; 4,4 et 3,9 milliards de dollars respectivement, et si les intérêts sur la dette sont eux aussi conformes aux prévisions budgétaires, ces derniers augmenteront peu au cours des trois prochaines années: ils seraient de 5,3; 5,5 et 5,6 milliards de dollars respectivement.[21] À Québec comme à Ottawa, toutefois, si les déficits dépassent les prévisions ou si les taux d'intérêts sont supérieurs à ceux anticipés, l'augmentation sera plus élevée.[22]

Pour réduire le service de la dette, il faudrait réaliser des excédents budgétaires et les employer à racheter les titres de créance gouvernementaux en circulation. S'il était possible de les racheter à un taux d'intérêt effectif de 6%, pour faire diminuer les intérêts sur la dette de seulement 1 milliard$ il faudrait réaliser un surplus de 16 milliards 667 millions$. Mais, comme nous l'ont annoncé les ministres des Finances du Canada et du Québec, un tel surplus n'est pas pour demain et il n'est pas nécessaire de se forcer les méninges pour se rendre compte qu'à moins de mesures courageuses très prochaines, les intérêts mêmes sur la dette constitueront pour des générations à venir un obstacle quasi-insurmontable à toute politique fiscale anticyclique.

Politique fiscale de droite? Politique fiscale de gauche?

Je suis conscient de l'empressement des uns à étiqueter «de droite» ce qu'ils se plaisent à appeler le «rigorisme» fiscal ou monétaire, et des autres à qualifier «de gauche» le «laxisme» dans ces domaines. La réalité se prête cependant mal aux simplifications de ce genre. Qu'on compare, par exemple, la prudence fiscale en Saskatchewan du CCF-NDP de Tommy Douglas à Allan Blakeney[23] (de droite?) au relâchement du Parti Conservateur de Grant Devine (de gauche?). Qu'on se rappelle aussi comment, en 1961, le gouvernement Conservateur de John Diefenbaker (de gauche?) tenta de congédier le gouverneur de la Banque du Canada, James Coyne, pour avoir refusé de cautionner la politique monétaire expansionniste qu'avait décidé d'imposer le gouvernement, pour voir le Sénat, dominé par les Libéraux (de droite?), bloquer ce congédiement pour permettre à monsieur Coyne de quitter son poste de son propre gré.

Ce serait navrant qu'un examen des conséquences

de la dette publique déclenche une polémique idéologique. J'aurais évidemment tort de refuser de défendre, au besoin, ma position, mais une polémique à caractère idéologique ne saurait ici qu'embrouiller les choses sans contribuer en aucune façon à l'avancement de la connaissance ou de la compréhension du problème.

Politique fiscale soucieuse des générations à venir

En gonflant la dette publique, l'accumulation de déficits budgétaires a pour effet de reporter à demain le fardeau d'avantages encaissés aujourd'hui. Là où il y aura des bénéfices en aval, il convient tout à fait d'imputer aux générations futures, qui en profiteront, leur part de l'addition. Est-ce légitime, cependant, de les accabler de dettes encourues au seul profit de la présente génération?

Si les déficits du Québec pour les exercices 1993-94, 94-95 et 95-96 sont conformes aux prévisions du ministre des Finances André Bourbeau dans son budget du 12 mai, soit 4,9; 4,4 et 3,9 milliards de dollars respectivement, et si les intérêts sur la dette sont eux aussi conformes aux prévisions budgétaires, ces derniers augmenteront peu au cours des trois prochaines années: ils seraient de 5,3; 5,5 et 5,6 milliards de dollars respectivement.

Plus la dette publique est lourde, plus la marge de manoeuvre est étroite pour l'adoption de mesures fiscales anticycliques. Est-ce sage de la part d'un gouvernement d'engager des dépenses au profit de la présente génération, même si elles auront pour effet de réduire la marge dont pourraient avoir besoin d'éventuels successeurs? Si on me réplique que les soins médicaux, la scolarisation, l'assistance aux démunis, etc., sont des services essentiels que seuls les gouvernements peuvent assurer, j'en conviendrai sans réserve: je tiens énergiquement à ce qu'ils les assurent. Je tiens non moins énergiquement, cependant, à acquitter ma part de la note et non à la refiler aux prochaines générations: comme ça se passe maintenant nous contribuons, par le fardeau de la dette, et des intérêts surtout, à compromettre leur accès éventuel à ces services qui seront tout aussi essentiels pour elles qu'ils le sont pour nous. Nous n'avons pas à lier les mains de citoyens qui n'ont pas encore voix au chapitre.

Dans *Qu'est-ce qu'une nation?*, Ernest Renan écrivait: «Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, le désir de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.» Ce désir, s'il est conséquent, englobera la volonté ferme de céder à la prochaine génération un héritage matériel à tout le moins aussi riche, aussi solide que celui reçu de la précédente, héritage grâce auquel pourront, justement, continuer d'être assurés ces services essentiels à la vie civilisée que sont les soins médicaux, la scolarisation, l'assistance aux démunis, etc.

De même que nous aurions reproché à nos aînés de s'être déchargés sur nous du fardeau de leurs obligations à l'endroit de leurs contemporains impuissants ou sans ressources, de même devons-nous nous attendre au blâme de nos cadets si, comme nous semblons en bonne voie de le faire, nous reportons sur eux le poids de nos devoirs à l'endroit des nôtres. Quant aux gouvernements, s'il faut évidemment exiger qu'ils tiennent compte de la conjoncture présente, il faut exiger tout autant qu'ils ne dissipent pas le patrimoine des générations à venir et qu'ils ne rendent pas le pays ingouvernable pour leurs successeurs par des politiques dont le but principal, mais non avoué bien sûr, est d'assurer le renouvellement de leur mandat. ✎

NOTES :

1. *Quel déficit?*
2. *Le déficit, budgétaire ou démocratique?*
3. *Austérité, Austérité, «que de crimes commis en ton nom».*
4. *Voltaire ressuscité sonnant la charge.*
5. Cette idée est résumée avec élégance et passion dans un court mais puissant essai intitulé *What has posterity ever done for me?* (*The New York Times Magazine*) du 19 janvier 1975. Du même auteur, voir aussi *An Inquiry into the Human Prospect*, W.W. Norton & Company, Inc., New York, 1974.
6 Deux exceptions bien connues sont les obligations d'épargne du Canada et celles du Québec, réservées respectivement aux Canadiens et aux Québécois et encaissables à tout moment à leur pleine valeur, mais dont le rendement, tout au moins à l'émission, est inférieur à celui des autres titres de créance en circulation.
7 Les récessions sont attribuables, au moins en partie, au fait que les épargnants n'affectent pas leurs économies – par voie de consommation et d'investissement – à des activités génératrices d'emploi.
8 Confronté à un public qui refuserait de lui prêter les fonds nécessaires pour rencontrer ses échéances, c'est à la faillite que serait acculé un gouvernement dont le trésor serait vide et auquel la banque centrale refuserait des avances. Telle serait la situation fâcheuse des provinces, les emprunts à la banque centrale n'étant à la disposition que du gouvernement fédéral.
9 Parmi les autres sources de revenu des gouvernements, il y a les droits perçus pour les biens vendus ou les services rendus, par exemple les frais pour les passeports, les timbres, les péages routiers, etc. Les gouvernements peuvent les augmenter mais, encore une fois, au-delà d'un certain seuil leur augmentation a un effet dissuasif. Certains services risquent de s'autodétruire à cause de leur piètre qualité, de leur coût excessif, et / ou de la disponibilité d'alternatives plus efficaces et meilleur marché (c'est le cas, notamment, des postes auxquelles on substitue de plus en plus le télécopieur).
10 Même si, par mesure d'austérité fiscale pendant la récession, le gouvernement ne consent *aucun* incitatif et ne prend *aucune* initiative, la dette et son service s'aggraveront quand même, l'assiette des perceptions étant réduite puisque – par hypothèse – c'est la récession.
11 Les montants étant exprimés en dollars courants, l'inflation a pour effet d'exagérer l'augmentation de la dette. Pour s'en faire une idée plus juste, on peut convertir les montants en dollars constants. En mars 1982, la dette nette par habitant se chiffrait à 5 317 en dollars de 1986; en mars 1994, c'était 17 730$ ('86) par habitant, soit 3,3 fois plus.

12. Voir la dépêche de la *Presse canadienne* signée par Manon Cornellier, *Les Québécois sont responsables de la dette la plus élevée au pays*, parue le 8 avril dans *Le Devoir*.
13. *Annuaire du Canada, 1994*, p.318, Tableau 9.8: *Dette de l'administration fédérale*, et la dépêche de la *Presse canadienne* du 8 avril citée plus haut. Ici et ailleurs, partout où deux années sont accolées (vg. 1949-50; 1974-75) il s'agit, évidemment, de l'année fiscale.
Pour tenir compte de l'inflation, voici la conversion en dollars constants de 1986. La dette fédérale nette du Canada est passée de 62 milliards 946 millions$ ('86) en 1949-50 à 60 milliards 45 millions$ ('86) en 1974-75, ce qui représente un taux de **décroissance** composé annuel de 0,19% pendant 25 ans; en 1993-94, la dette fédérale nette atteignait 388 milliards 166 millions$ ('86), pour un taux de croissance de 10,32% pendant 19 ans.
14. *Les finances publiques au Québec: vivre selon nos moyens*. Gouvernement du Québec, Ministère des Finances— Conseil du trésor (Dépôt légal 1er trimestre 1993). Annexe 1 Tableau 2: *Dette à la fin de l'année financière*. En dollars constants, la dette totale du Québec est passée de 7 milliards 995,2 millions$ ('86) en 1970-71 à 10 milliards 268,4 millions$ ('86) en 1974-75, pour un taux de croissance composé annuel de 6,46% pendant 4 ans; en 1992-93, la dette totale du Québec atteignait 43 milliards 169,8 millions$ ('86), pour un taux de croissance de 8,31% pendant 18 ans.
15. *Annuaire du Canada,1994*, p.314, Tableau 9.4: *Dépenses consolidées des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales*; Tableau 9.3: *Recettes consolidées des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales*. L'objet de ces statistiques étant de montrer la croissance du service de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses gouvernementales, cela n'ajouterait rien de convertir les montants cités en dollars constants.
16. *L'Observateur économique canadien, Supplément statistique historique, 1992/93*, p.16, Tableau 1.9, *Recettes de l'administration fédérale*, et p.20 Tableau 1.10, *Dépenses de l'administration fédérale*.
17. *Les finances publiques au Québec*... Annexe 1 Tableau 3: *Dépenses d'intérêt sur la dette* et Tableau 4: *Solde des opérations courantes*.
18. *L'Observateur économique canadien, Aperçu statistique*, avril 1994, p.8, Tableau 3, *Recettes et dépenses des administrations publiques*.
En fait, malgré l'augmentation de la dette fédérale en raison des déficits, l'intérêt sur cette dette a plafonné à 41 milliards 885 millions$ en 1991 pour tomber à 38 milliards 944 millions$ en 1992 et à 38 milliards 360 millions$ en 1993. C'était une période d'intérêts décroissants, cependant. Vers le début de février 1994, les taux ont touché un plancher (pour le taux d'escompte, à 3,87%) et sont en remontée depuis.
19. *Les finances publiques au Québec*... Annexe 1 Tableau 3: *Dépenses d'intérêt sur la dette*. Le chiffre de 4 milliards 925,0 millions est déjà caduque. Voir les prévisions budgétaires du 12 mai 1994, plus bas.
20. *Le budget en bref*, p.2. Tableau 1: *Déficit du budget de février 1994 – sommaire*.
21. Sources: *La Presse*, *Le Devoir*, *The Gazette* et *The Globe and Mail* du 13 mai 1994.
22. Le graphique accompagnant l'analyse de Claude Picher dans *La Presse* du 21 mai 1993, *Le déficit à 4,1 milliards*, donne une bonne idée de l'écart énorme entre prévisions et réalité. Est-ce impertinent que de s'interroger sur le sérieux de ceux qui formulent des prévisions aussi fantaisistes? Est-ce cynique que de refuser de s'y fier?
23. Il est trop tôt pour apprécier la politique fiscale de l'administration Romanow.

société

La famille, une entité en voie de disparition... ou de transformation?

LOUISE LANDRY BALAS*

1994 a été déclarée par les Nations Unies «L'année Internationale de La Famille». Est-ce pour célébrer la famille ou plutôt pour éveiller la conscience des hommes au fait que cette unité sociale est en voie de disparition, dans un monde où l'individualisme semble supplanter toutes les autres valeurs? Faut-il se mobiliser pour la sauver, comme on le fait pour les espèces menacées d'extinction, ou plutôt se réjouir du déclin d'une institution rigide et contraignante?

Le mot «famille» évoque en chacun de nous des images bien personnelles, mais si l'on en croit tout ce qui se dit et s'écrit à ce sujet, les émotions soulevées par ces souvenirs sont trop fréquemment pénibles, douloureuses. On a dit de Sigmund Freud que ses théories étaient innovatrices parce qu'elles osaient ouvrir le sujet tabou qu'était la sexualité; mais il était peut-être plus inusité encore de jeter, comme il l'a fait, un regard critique sur le fonctionnement interne d'une vénérable institution, la famille. Peut-être a-t-il inconsciemment amorcé ainsi l'éclatement de la famille qui a marqué notre siècle.

Mais qu'est-ce donc que la famille? Avec un groupe d'étudiants à qui j'enseigne l'approche systémique dans les relations humaines, je tentais récemment de définir ce qu'ont en commun les éléments qui constituent le système relationnel que l'on nomme la famille. Traditionnellement les membres de la famille sont deux adultes de sexes différents et les enfants qu'ils ont conçus ensemble, avec qui ils vivent et dont ils sont responsables pendant la période de formation. La famille élargie comprend les parents de ces deux adultes et leur fratrie, ainsi que les enfants de cette fratrie et même leurs grands-parents. Dans certaines cultures, cette liste peut s'étendre presque indéfiniment sur les axes horizontal et vertical. Ce qui caractérise de tels systèmes, ce sont les liens du sang, l'union économique, ainsi qu'une organisation gérée grâce à des rôles et des règles bien définis, dont les institutions religieuses et sociales trouvent généralement leur avantage à soutenir l'immuabilité.

C'est dans une société dont l'unité sociale de base était ainsi constituée que j'ai grandi: le Québec des années quarante et cinquante. Quand on parlait de la famille, on savait de quoi il s'agissait, on savait ce qui la constituait. La vie quotidienne se jouait au sein de ce que l'on nomme aujourd'hui la famille nucléaire, mais l'année était parsemée de fêtes, d'anniversaires et de moments privilégiés telles les vacances d'été, où les rencontres de la famille élargie étaient

entourées d'un rituel basé sur les traditions familiales et religieuses.

En 1994, la famille ce n'est plus cela. En essayant de la définir en termes de consanguinité, d'économie partagée ou d'une distribution claire des rôles, je sais que je me fourvoie. J'ai devant moi une trentaine de jeunes adultes, dont plusieurs n'ont à peu près pas connu ce type d'organisation familiale. Pour eux, la famille c'est autre chose. Mais quoi? Un groupe d'humains dont certains, unis par une relation sexuée officiellement reconnue comme telle—ou pas—vivent ensemble sous un même toit—ou pas—dans une union économique—ou pas—avec d'autres avec qui ils ont des liens du sang—ou pas—!

Comme définition, quelle trouvaille! Les étudiants s'en amusent autant que moi. Mais le problème demeure entier pour moi qui suis thérapeute familiale et qui dois quotidiennement aider les familles et leurs membres dans leur recherche d'identité.

Peut-être la famille d'aujourd'hui est-elle indéfinissable après tout, puisque les regroupements les plus variés sont maintenant non seulement possibles, mais généralement acceptés. Le principe fondateur de la famille luimême, l'union d'un homme et d'une femme, est remis en question par certains homosexuels qui revendiquent la reconnaissance officielle de leur droit de former un couple au même titre que les couples hétérosexuels.

C'est dans une société dont l'unité sociale de base était ainsi constituée que j'ai grandi: le Québec des années quarante et cinquante. Quand on parlait de la famille, on savait de quoi il s'agissait, on savait ce qui la constituait.

Famille nucléaire biparentale, famille monoparentale matricentrique ou patricentrique, famille reconstituée—ou recomposée comme on préfère maintenant la nommer—où se rencontrent, dans les constellations les plus diverses, parents et certains de leurs enfants issus d'unions précédentes ou de celle dans laquelle ils vivent présentement, voilà autant de différentes cellules considérées comme des familles. Ajoutons à cela les couples hétérosexuels et les couples homosexuels masculins ou féminins sans enfants, à moins que l'on ne considère la famille comme devant nécessairement inclure des enfants. Si un couple homosexuel vit avec l'enfant d'un des deux partenaires, doit-on parler d'une famille recomposée?

Qu'ont en commun ces petits groupes, qui permette d'utiliser pour les désigner le même vocable de «famille»? Liens affectifs, liens du sang, union économique, devoirs et responsabilités de certaines personnes vis-à-vis d'autres, cohabitation, il y a un peu de tout cela dans chacune des unités nommées, mais aucun de ces éléments n'est essentiel pour assurer l'appartenance d'une personne à un groupe familial.

Dans une famille recomposée par exemple, un beau-père et sa belle-fille peuvent n'avoir entre eux aucun autre lien que leur attachement respectif à une troisième personne et le fait de vivre sous le même toit une fin de semaine sur trois. Sont-ils membres d'une même famille? Et si l'on demandait à chacun, comme je le fais souvent dans les thérapies familiales: «Dessine-moi ta famille?», on ferait l'étonnante constatation que la génération des parents et celle des enfants ont une vision totalement différente de qui constitue leur constellation familiale respective. Si de l'intérieur on ne s'entend plus sur ce qu'est sa propre famille, il n'est pas étonnant qu'elle soit indéfinissable de l'extérieur!

Pourquoi alors m'acharner à définir ce qui ne se définit plus, me demanderez-vous. J'en conviens, la tâche n'est pas facile, et je ne voudrais pas avoir à juger, comme doivent le faire certains fonctionnaires, de l'éligibilité ou de la non-éligibilité de personnes à des programmes d'aide sur la base de leur appartenance familiale.

Si je cherche avec obstination, et si je tiens à mettre des mots sur mes réflexions, c'est à cause de la souffrance que j'observe quotidiennement dans mon travail et qui, dans un nombre grandissant de cas, est directement reliée à l'indescriptible confusion dans laquelle baignent les relations primordiales, celles des conjoints entre eux et celles des parents et des «beaux-parents» avec les enfants et vice versa.

Je n'ai pas l'intention de faire ici l'apologie de la famille traditionnelle, pas plus que celle des unions temporaires. Je ne fais que chercher comment définir l'unité sociale de base dans notre société occidentale en cette fin de millénaire. Il ne s'agit pas non plus pour moi de remettre en question les droits acquis dans les dernières décennies, particulièrement le droit de décider comment et avec qui l'on vit. Si pour moi, comme pour la majorité de mes concitoyens, il s'agit là d'un droit fondamental, je n'en suis pas moins consciente que l'exercice généralisé de ce droit a des conséquences incontournables pour les individus, la famille et la société.

Il me semble en effet que notre société a érigé en mythe les droits individuels et peut-être plus que tout autre, celui à la satisfaction personnelle et au «bonheur». Je n'ai rien contre le bonheur, il va sans dire, mais je doute fort qu'il y ait plus de bonheur dans le jeu sans fin de décomposition et de recomposition des unités de vie. En bout de ligne, y a-t-il pour les individus, pour les systèmes relationnels et pour la société, plus d'avantages que de désavantages dans cette façon de vivre que dans celle où les liens d'appartenance sont clairs et officialisés par un rituel?

Qui plus est, n'y a-t-il pas un groupe particulier d'individus qui payent une note très élevée pour que soit respecté le droit des autres à faire, à défaire et à refaire leurs choix de vie, nommément les enfants? En plus de sacrifier leur besoin de sécurité et leur sens d'appartenance à un moment où ils sont très vulnérables, ne

brime-t-on pas justement ce droit que revendiquent pour eux-mêmes les adultes: le droit de vivre avec qui l'on veut? Dans le cas des enfants le droit de vivre avec leurs deux parents, puisque c'est ce que la majorité d'entre eux désirent?

Vous croyez avoir déjà compris où je veux en venir, n'est-ce pas? À la famille traditionnelle avec ses règles et ses rôles. Vous croyez peut-être que dans ce débat, on ne peut se ranger que du côté de la famille indissoluble ou des unions temporaires. Ça n'est pourtant pas là que mon questionnement me conduit.

Je me rends compte, en effet que ma question est mal posée et qu'elle ne me mène qu'à des culs-de-sac. Je comprends que s'il n'est pas possible de définir la famille d'aujourd'hui, c'est qu'elle est en mutation, en grand changement. Et je crois que ni la famille traditionnelle, ni nos unités relationnelles temporaires ne survivront. Ces formules vont disparaître parce que ni l'une, ni l'autre ne sait répondre aux besoins les plus profonds de l'homme, de la femme et de l'enfant d'aujourd'hui.

Si elle représente tout de même la formule idéalisée par tant de jeunes qui, lorsqu'ils s'engagent dans une relation sérieuse, désirent qu'elle soit durable, la famille traditionnelle les déçoit presque tous avec le temps. Quel guet-apens tend-elle à ceux qui s'y engagent, pour qu'ils soient désenchantés en si grand nombre?

À mes yeux, la famille traditionnelle étouffe l'homme et la femme, en les emprisonnant dans des rôles et des règles qui n'ont plus de sens pour eux, mais qu'ils ne savent pas ne pas jouer. Le système familial traditionnel est basé sur le contrôle sous toutes ses formes. On l'a souvent nommé système patriarcal, mais l'autoritarisme paternel trouve son équivalent dans la surprotection maternelle. Dans un cas comme dans l'autre, tous, les parents comme les enfants, sont étouffés dans des rôles qui définissent leurs relations et tendent à éteindre leurs aspirations personnelles et à empêcher l'expression de leur identité propre.

En 1994, la famille ce n'est plus cela. En essayant de la définir en termes de consanguinité, d'économie partagée ou d'une distribution claire des rôles, je sais que je me fourvoie. J'ai devant moi une trentaine de jeunes adultes, dont plusieurs n'ont à peu près pas connu ce type d'organisation familiale. Pour eux, la famille c'est autre chose. Mais quoi?

S'il est un besoin que le bien-être économique, l'éducation et la révolution des communications, ont fait ressortir chez l'être humain, c'est celui de s'exprimer, de se définir lui-même. Nous tolérons de moins en moins l'emprise de rôles qui, comme des vêtements, sont devenus désuets. Nos chartes des droits n'ont pas précédé, elles ont suivi ce mouvement. Elles l'ont consacré.

Or, dans le domaine des relations humaines, on est encore bien loin derrière. La majorité des interactions sont encore basées sur le contrôle, souvent sans même que ne le réalise ni celui qui en fait usage, ni celui qui y est soumis. Car le contrôle se dissimule bien derrière ses multiples visages et il est d'autant plus indéjouable qu'il est souvent méconnaissable: surprotection, bienfaisance exagérée, séduction, pitié, manipulation, condescendance, entre autres. C'est par l'exaspération ressentie à la longue dans de telles interactions que l'on reconnaît le contrôle, mais tant qu'il s'exprime de façon aussi insidieuse, il est difficile à combattre.

Dans le cheminement des familles, on en est arrivé non seulement à rejeter l'abus et la violence sous leurs formes les plus visibles, mais à repousser aussi les formes moins évidentes de contrôle. Ce faisant, on en est à redéfinir les rôles des pères, mères et enfants. Mais on fait face à un problème majeur: par quoi remplacer la règle relationnelle fondamentale de contrôle qui est à la base de la définition même de ces rôles?

De plus, le système relationnel contrôleur–contrôlé est nourri par tous ceux qui y participent et il devient difficile, sinon impossible, de savoir qui contrôle qui. Par exemple: de la mère surprotectrice qui, en s'impliquant trop dans la vie de son fils, l'encourage à l'irresponsabilité, ou du fils qui abuse des générosités de sa mère en la rendant coupable de ne pas jouer assez bien son rôle, qui contrôle qui?

Dans le cheminement des familles, on en est arrivé non seulement à rejeter l'abus et la violence sous leurs formes les plus visibles, mais à repousser aussi les formes moins évidentes de contrôle. Ce faisant, on en est à redéfinir les rôles des pères, mères et enfants. Mais on fait face à un problème majeur: par quoi remplacer la règle relationnelle fondamentale de contrôle qui est à la base de la définition même de ces rôles?

Les droits que confèrent à chacun de nous les chartes, nous devons maintenant apprendre à les intégrer dans nos vies et particulièrement dans notre façon d'être en relation les uns avec les autres dans nos unités familiales. Il ne s'agit pas tout simplement de s'élever contre les injustices ou de brandir à chaque occasion les textes de loi pour revendiquer ses droits. Il ne s'agit pas non plus, au nom de la liberté individuelle, de se permettre à soi-même et d'encourager chez ses proches l'irresponsabilité. Bien au contraire.

Ce sont maintenant les règles du respect et de la tolérance qui entrent en jeu: respect pour soi, pour l'être

que l'on est dans toute son individualité, respect pour l'autre dans ce qu'il est, dans ce qu'il croit. Ceci exige la tolérance vis-à-vis les différences et, nécessairement, une capacité beaucoup plus grande d'écoute.

La grande confusion qui s'exprime si douloureusement à l'intérieur des familles d'aujourd'hui et dans leur éclatement montre bien la difficulté de transformer un système relationnel dont les règles sont (ou étaient) si solidement établies. Le passage de relations entre porteurs de rôles à des interactions entre individus, en plus d'être très insécurisant, exige de chacun le développement du sens de la responsabilité.

Si on ne veut plus de papas autoritaires et de mamans surprotectrices, si les pères eux-mêmes veulent être autre chose que des pourvoyeurs et les gendarmes de la paix et de la sécurité familiale, si les mères ne désirent plus porter à elles seules la responsabilité du bonheur et du bien-être de tous, ainsi que de l'harmonie familiale, si les enfants crient leur besoin d'être eux-mêmes plutôt que l'image de ce que désirent leurs parents, si la famille doit devenir le lieu d'épanouissement des individus, tout en gardant son rôle de centre de la sécurité affective et économique, il nous faut apprendre le respect mutuel.

Je crois que c'est là la grande transformation que nous sommes en train de vivre. J'ai l'espoir qu'une nouvelle famille est à naître ! ✎

* *Louise Landry Balas est psychologue et travaille principalement avec les couples et les familles dans sa pratique privée.*

société

« Dessine-moi un million ! »

JULIE LAFERRIERE*

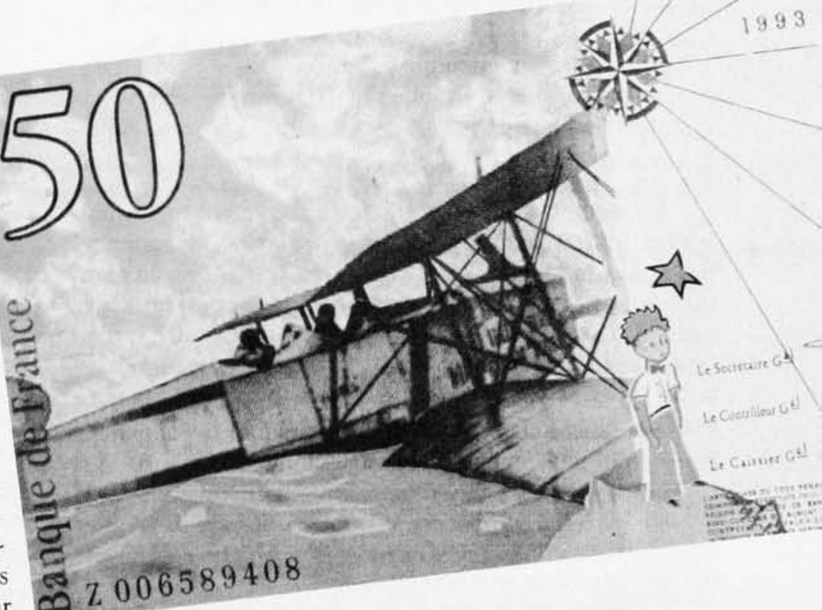
Que verrait-il, le Petit Prince, aujourd'hui, du haut de sa planète ? Des océans de boue, des nuages de poussière, des puits de pétrole qui brûlent. Même son désert n'est plus le même : les aviateurs ne vont plus s'y perdre.

Que verrait-il, Saint-Exupéry, d'un New York où il écrivit ce fabuleux conte ? Des «businessmen» et des femmes d'affaires qui marchent à toute vitesse, chaussées de souliers de course, un sandwich dans une main, un téléphone cellulaire dans l'autre. Des gens qui ne prennent pas le temps de s'apprivoiser, pas plus qu'ils ne le prenaient dans les années quarante. Maintenant ils s'envoient des bonjours par fax, se croisent ou s'arrêtent un instant, le temps de se dire qu'ils n'ont pas le temps, comme le lapin d'*Alice au Pays des Merveilles*. Créer des liens est aujourd'hui comparable à un tricot où l'on sauterait des mailles ou pire encore : des tricots faits en série. Si on ne voit bien qu'avec le coeur, encore faudrait-il se rappeler de temps à autre, où se trouve ce coeur... tout est rationalisé, réfléchi. Les sentiments sont tamisés par la pensée, les mots pour les traduire masquent plus qu'ils ne révèlent. Le *politically correct* a presque totalement anéanti ce qu'il restait de vérité, d'honnêteté et de spontanéité.

Si on ne voit bien qu'avec le coeur, encore faudrait-il se rappeler de temps à autre, où se trouve ce coeur...

Que verrait ce Petit Prince qui avait l'âme trop pure pour survivre sur terre ? Il verrait une France, qui crache toujours sur l'empire américain, mais qui truffe son langage d'anglicismes et qui, sans s'en rendre compte, est en train de transformer sa belle langue en un horrible jargon. Il verrait des billets de cinquante francs à son effigie. Et peut-être, par la fenêtre d'une maison, il verrait et entendrait un petit enfant blond demander à son père : «Dessine-moi un million!» Si les enfants de cette fin de siècle identifient le Petit Prince à un billet de banque, si les parents de ces enfants sont assez bêtes pour ne pas leur raconter la véritable histoire de ce petit bonhomme extraordinaire, alors nous réussirons peut-être même à passer à côté d'une des plus belles histoires du monde... ✎

* *Julie Laferrière est étudiante en littérature française à l'Université McGill.*



société

Est-il encore justifié de penser s'instruire à l'université?

ISABELLE GAGNON

Il n'y a pas si longtemps de cela, à une époque où j'étais encore plus idéaliste que je ne le suis aujourd'hui, je m'étais mis en tête d'aller à l'université. J'étais on ne peut plus enthousiaste à l'idée d'intégrer à mon tour ce «temple du savoir» que l'on m'avait tant vanté. Jamais je n'aurais pu prévoir le fossé entre réputation et réalité, l'amère déception que j'allais connaître après mon inscription... la suprême insulte.

L'enseignement, me semble-t-il, ne devrait pas nous crétiniser, bien au contraire! Et encore moins lorsque l'on souhaite devenir instituteur. Or c'est précisément— et malheureusement—ce à quoi tendent, voire parviennent, les enseignants chargés de donner les cours du programme de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal. (On évitera ici de gloser sur la signification des termes sciences et éducation, attachés à cette formule commerciale.)

En effet, on apprenait bientôt, par la bouche de la même autorité compétente, que les trois quarts de cette soi-disant élite se verraient obligés de suivre l'année durant des cours de rattrapage en français et en mathématiques de niveau primaire.

En toute humilité, je ne crois pas normal qu'un professeur (qui, soit dit en passant, a acquis sa permanence) fasse plus de fautes d'orthographe en copiant du livre au tableau que ma soeur de sixième année, et qu'on doive assister, dans un cours de didactique, aux jérémiades d'un professeur se plaignant de ne l'avoir jamais maîtrisée. Il m'est difficile d'accepter que le rôle des étudiants consiste, dans cette faculté du moins, à apprendre au professeur à enseigner, d'autant plus que, d'un point de vue bassement matérialiste, ceux-ci payent assez cher leurs études. Navrant résultat puisqu'il leur faut subir les conséquences de l'incompétence de ceux qui sont supposés être en mesure de leur apprendre leur métier.

Il n'existe pas encore de mot dans le vocabulaire français qui soit assez fort ou assez courageux pour traduire toute l'indignation et surtout l'accablante tristesse que j'ai éprouvées dès mon entrée dans cette faculté, lorsque j'ai dû écouter pendant plus d'une heure, le discours de bienvenue du responsable pédagogique. Ô la suprême insulte (mais oui, répétition, mais représentative du sentiment qu'il m'est impossible de formuler autrement) que de devoir se tenir assise sans broncher pour entendre ce dernier qualifier notre groupe d'«élite de la société», de «la crème de plus de deux mille candidats». Peut-on imaginer plus prétentieux?

Mais là n'est pas le pire. En effet, on apprenait bientôt, par la bouche de la même autorité compétente, que les trois quarts de cette soi disant élite se verraient obligés de suivre l'année durant des cours de rattrapage en français et en mathématiques de niveau primaire. Ces plus ou moins deux cent cinquante meilleurs étudiants, retenus sur un lot de deux mille candidats au majeur, ne réussissaient même pas à rédiger les quelques centaines de mots du ridicule test de classement.

À la place des responsables de la faculté, je ne m'en serais pas vantée. À moins qu'il nous faille ici les féliciter de leur grande franchise. Bon point pour eux. Avoir à diluer la formation des maîtres par ces cours de rattrapage est loin d'être à la gloire de l'enseignement dispensé au Québec. Ce sujet, en effet, est on ne peut plus d'actualité à l'heure où des réformes d'importance menacent—à moins qu'elles n'aident—les programmes de formation des maîtres. Pourquoi ne pas songer, dans cette perspective, à donner aux futurs enseignants une culture générale dont leurs précédentes études les ont privés? Celle-ci ne leur assurerait-elle pas une certaine ouverture d'esprit? Les cours de psychologie de l'enfant, de didactique du français et des mathématiques, sont, certes, fort utiles, mais pourquoi ne pas y ajouter un cours d'histoire des sciences, un peu de littérature et des ateliers d'écriture? En apprenant à écrire, on apprend aussi à penser— ce qui n'est pas négligeable!—à améliorer son style, ainsi que ses connaissances en grammaire et en vocabulaire; à force de lectures, on finit par développer son esprit critique, ce qui est fort utile dans la vie... Le premier devoir d'un enseignant n'est-il pas d'apprendre à s'exprimer clairement? C'est alors, seulement, qu'il sera en mesure d'exiger que ses élèves en fassent autant.

Ainsi, à cette époque, mes idéaux étaient en chute libre... Je ne rencontrais à l'université—dans cette faculté du moins—que laxisme et médiocrité, et bien plus qu'il n'est admissible quand on sait que la faculté d'éducation décerne des centaines de dîplomes par année aux futurs éducateurs de la jeunesse du Québec. Je ne pouvais que m'interroger sur la valeur (évidemment douteuse...) de ces diplômes et me réjouir pour les enfants que la conjoncture économique contribue à ce que peu d'emplois soient offerts aux étudiants frais émoulus de cette faculté.

Je suis consciente du poids des mots que j'ai employés, et il n'est pas dans mes habitudes de m'amuser

à salir gratuitement la réputation des gens ou celle des établissements d'enseignement. Pour tout dire, j'étais même terrorisée à l'idée d'écrire cet article. La dénonciation n'a jamais été mon fort mais j'ai eu honte de cette peur car, à bien y penser, le silence, comme le vote nul, est une façon d'encourager la majorité ou les structures en place qui, dans le cas qui nous préoccupe, laissent fortement à désirer. Si personne ne s'y oppose, les universités continueront à nourrir les futurs enseignants de cours insipides et abrutissants, et à se gorger de prétentions ronflantes et bien tristement stériles... (Je me demande vraiment ce que certains «universitaires» se trouvent de si extraordinaire... c'est vrai que l'on est en récession...).

J'ai toutefois le bonheur de pouvoir dire que j'ai réussi à combler ma soif d'apprendre auprès de professeurs d'une autre université qui ont su m'instruire plutôt que m'abrutir. Mais si j'ai tout de même rédigé cette réflexion, c'est que le front m'élance encore lorsque je pense à ce que j'ai vécu ailleurs. J'ai mal de compter parmi les victimes d'une génération d'imbéciles heureux. Cette navrante blague faite à nos intelligences par certaines institutions m'a incitée à livrer ici ma pensée. Parce que ma déception demeure vive... et justifiée. ✎

** Suite à ses études au Collège Sainte-Marcelline, puis au Petit Séminaire de Québec, Isabelle Gagnon s'inscrit à l'Université de Montréal qu'elle quittera après une seule session en Sciences de l'Éducation. Elle poursuit actuellement des études en littérature française.*

santé

Mens sana*... ou l'eau de vie

Paquerette Villeneuve

C'est vers la fin des années soixante-dix que j'ai entendu pour la première fois parler de Brides-les-Bains. Chargée des communications au Centre culturel canadien, je m'éveillais chaque matin de bonne humeur à l'idée du défi agréable et peu reposant qui m'attendait de faire connaître notre culture aux Français.

Ma vie professionnelle et parfois la simple paresse de cuisiner m'amenaient à manger au restaurant de façon assez régulière. Par ailleurs, le milieu de travail n'était pas plus qu'un autre dépourvu de grincements. Tentations et tensions conjuguées m'incitèrent à consulter cette fois le médecin avant de partir en vacances. «Votre coeur se fatigue de votre trop bonne mine, me dit-il; il faut dès maintenant vous reposer et perdre du poids. Je vous recommande donc de faire vos réservations à Brides-les-Bains». — «N'y a-t-il pas à Eugénie-les-Bains le grand chef Michel Guérard qui prépare des menus diététiques?» lui demandai-je avec espoir. Le cher docteur, «patron» dans un grand hôpital, donc habitué à être obéi, ne l'entendait pas de cette oreille. «Il y a en France une station spécialisée dans la perte de poids et c'est Brides-les-Bains».

Voilà donc comment quelques jours plus tard je débarquais en Savoie, pour faire connaissance avec une de ces stations thermales dont l'idée me plaisait assez, je dois dire. J'aime bien boire, même de l'eau!

Ma tension était si élevée que le charmant petit médecin local en avait des palpitations. «Rassurez-vous, lui dis-je, quand les images de Paris se seront estompées, tout redeviendra normal». En attendant, je me laissais vivre, suivant un emploi du temps fixé par l'horaire des soins, celui des repas, des prises d'eau à la buvette et des heures d'ouverture de la piscine en plein air dont les 30°C vous calmaient sérieusement les nerfs. Le petit hôtel que j'avais déniché au milieu d'un jardin plein de fleurs et de colombes roucoulant dans leur pigeonnier était des plus paisibles, et l'on m'avait choisi comme compagne de table une personne faite sur mesure. Elle était l'épouse d'un médecin suisse et venait depuis plusieurs années à Brides dont elle connaissait les environs comme le fond de sa poche. À plusieurs reprises nous allâmes déguster notre oeuf dur et notre tranche de jambon dans l'un ou l'autre de ces grandioses paysages de la montagne alpine, écoutant les clochettes des chèvres et nous gorgeant d'air pur. Nous eûmes même droit, un jour de juin où l'on bronzait dru dans la vallée, à des bourrasques de neige sur les hauteurs de Courchevel.



Le massif de la Vanoise, grand parc naturel protégé. Brides-les-Bains, 500 habitants l'hiver, 3000 l'été.



La piscine chaude à ciel ouvert.

Je faisais aussi des promenades dans les sous-bois, émerveillée par les cyclamens et les orchidées sauvages, les gentianes au bleu cru, les sabots de Vénus et les pâquerettes que broutent les vaches tarentaises pour les transformer en succulents fromages... auxquels je n'avais pas droit, mais c'était flatteur!

Les massages sous l'eau me faisaient particulièrement du bien : étendue sous un jet tiède, les manipulations du kinési amenaient vite mes nerfs à résipiscence. Les longues séances en piscine, où j'aimais nager sur le dos pour le plaisir d'apercevoir au loin le massif de la Vanoise, ce glacier où les chamois s'ébattent en liberté, ralentissaient aussi le métabolisme. Et l'action des eaux de source dont l'une vous lavait les reins et l'autre décapait sans vergogne votre foie encrassé, redonnaient à mon corps, traité jusque-là de façon abusive, comme on le fait si aisément de tout serviteur fidèle, ses pleins droits.

Des jours qui s'écoulent sans décisions à prendre, la régularité des activités diverses et la nourriture variée mais dépourvue de tout gras et de tout excitant, représentèrent des vacances totales. Je faisais souvent la sieste car la carcasse inondée de l'intérieur comme de l'extérieur poursuivait son nettoyage, seule fatigue imposée et de façon toute passive qui finissait par détendre aussi le cerveau.

Dans le train qui me ramena à Paris, je me pris à évoquer avec plaisir le visage de mes collègues, dont j'aurais volontiers trois semaines plus tôt, pris l'un pour battre l'autre. Et sur ma lancée, je poursuivis le régime assez longtemps pour perdre plus de 10 kilos.

L'été suivant, après une année de tentations auxquelles j'étais arrivée à résister plus ou moins longtemps, je crus sage de m'y rendre à nouveau, ayant trouvé là une source d'équilibre qui était, me semblait-il, en fait la santé. J'y retourne aussi souvent que possible, même maintenant que je vis au Québec. La dernière fois c'était en 1993, l'année qui a suivi les Jeux Olympiques. Brides, ma petite ville jusqu'alors endormie s'était réveillée sous les J.O. qui l'avaient transformée en village pour les athlètes, et je me demandais comment elle aurait supporté «l'épreuve». Elle s'était refait une beauté, les voitures avaient été reléguées sur une route de crête (percée à travers le joli bois de Cythère, hélas!), et la rue principale rendue aux piétons; un établissement thermal plus vaste avait remplacé l'ancien devenu désuet, le casino avait fait peau neuve — il faut des loisirs aux «maigrisseurs» — et je profitai à plein de l'Espace détente, surtout des salles de vapeur progressive à la turque, du nouveau centre thermal.

Comme partout ailleurs il y avait eu compression de personnel mais celui qui était en place veillait toujours avec le sourire au bien-être des visiteurs. Le directeur de l'établissement menait sa barque avec autant d'efficacité que de courtoisie et le maire, un jeune hôtelier du coin, pouvait se réjouir d'avoir encore une fois remporté la palme du plus beau parc fleuri de la Savoie. Quant à l'Hôtel des Alpes, auquel je suis restée fidèle, j'y ai retrouvé donnant le sein à sa bambine Sybille, la petite-fille de la propriétaire, qui n'avait pas encore l'âge d'entrer au lycée à mon premier séjour il y a 15 ans. ✎

* *In corpore sano*, bien sûr!

spiritualité

Les sessions de guérison intérieure

Louis Grégoire

En de nombreux endroits au Québec et en Ontario se tiennent des sessions de guérison intérieure. Que ce soit au Jourdain à Montréal, au *Cénacle* à Cacouna, au *Centre L'Alliance* à Trois-Rivières, à la *Maison Jésus-Ouvrier* à Québec ou au *Centre de l'Amour* à Plantagenet, chacun de ces lieux offre des sessions d'agapèthérapie ou de christothéraphie afin d'assurer aux intéressés une croissance dans leur vie spirituelle. Celles-ci sont la preuve évidente du Renouveau charismatique dans l'Église catholique et veulent rendre compte de la vigueur de l'Esprit en des temps qui laissent croire à une certaine défection.

La session est structurée de manière à faire méditer les gens sur les phases les plus déterminantes de leur vie

Cette thérapie, fondée sur les recommandations de saint Paul dans son premier épître aux Corinthiens des chapitres douze à quatorze, est exercée sous la mouvance de l'Esprit-Saint. Les personnes qui composent l'équipe de soutien possèdent une solide formation dans l'accompagnement, doublée d'une foi éprouvée leur permettant d'hériter de certains dons de l'Esprit. Chaque membre de cette équipe de priants possède des *charismes* (dons de l'Esprit au service de la communauté) dans le but d'aider les retraitants à vivre leur session. À l'un est donné le *charisme de guérison* (psychique et parfois physique), à l'autre, le *charisme de science* (capacité de reconnaître les blessures ou les manques d'une personne dans l'histoire de sa vie), à tel autre, le *charisme de prophétie* (discours inspiré de l'Esprit adressé au groupe ou à une personne en particulier), à tel autre encore, le *charisme de discernement* (capacité de détecter les influences occultes ou les emprises maléfiques qui seraient cause de troubles émotifs).

La session est structurée de manière à faire méditer les gens sur les phases les plus déterminantes de leur vie: l'hérédité, la conception dans le sein de la mère, l'enfance, l'adolescence, la période adulte. Chacun peut refaire ainsi le parcours de son histoire personnelle en revivant des traumatismes longtemps retenus. Certaines opérations de l'Esprit provoquent alors des

libérations fort profondes. L'un des résultats les plus sensibles demeure la capacité de pardonner. L'acte de réconciliation permet souvent l'obtention d'une guérison totale sinon par étapes, même pour des relations qui, au départ, paraissaient impossibles à dénouer. Il n'y a pas d'obstacles que le Saint-Esprit ne puisse franchir dans la mesure où la foi démontrée est bien celle du charbonnier, cette foi confiante de l'enfant de Dieu qui peut tout demander sachant qu'il sera exaucé d'une manière ou d'une autre.

Les témoignages de ceux et celles qui ont participé à ces rencontres sont unanimes : rééquilibre de la vie intérieure, reprise du goût de la prière, amélioration de la situation familiale, sociale ou communautaire, délivrance de cas de désespoir et de suicide, meilleure connaissance de Dieu et de soi-même. C'est pourquoi médecins, psychiatres et responsables de communauté recommandent de pareilles initiatives. D'importants tournants ont été pris dans la vie de ces «patients», tournants décisifs en certains cas.

Il va sans dire que l'imposition des mains pour la guérison des malades, telle que préconisée dans l'évangile de Marc au chapitre seize, est une pratique courante dans les milieux charismatiques. Ce ministère permet une descente de l'Esprit que le retraitant reçoit comme une véritable effusion. Celle-ci procure un repos dont on ne soupçonne pas l'intensité tant qu'on ne l'a pas expérimentée.

Les plus grands spécialistes en cette matière demeurent le Père Émilien Tardif, missionnaire de Sainte-Croix, thaumaturge reconnu dans le monde entier et siégeant sur le Conseil de l'ICCRS (*International Catholic Charismatic Renewal Services*) de même que le Docteur Philippe Madre, rattaché à la communauté des Béatitudes en France. Chaque année, durant l'été, ceux-ci sont conviés à un congrès provincial réunissant des milliers de participants. La puissance de libération est surtout manifeste durant les Eucharisties et les moments d'adoration devant le Saint-Sacrement. La disposition intérieure créée par la prière personnelle et communautaire qui monte de l'assemblée, est la seule condition requise pour obtenir les fruits de l'Esprit.

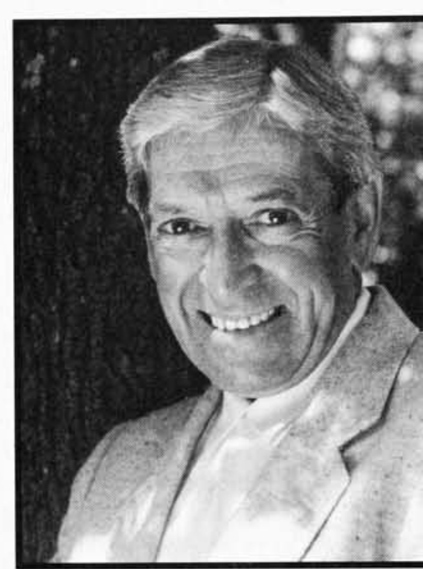
Reconnu par le Saint-Siège depuis le 30 novembre 1990, le travail de l'ICCRS est, selon Jean-Paul II, une «vigoureuse affirmation de ce que l'Esprit dit aux Églises (Apocalypse 2,7) alors que nous nous approchons du second millénaire». Le souci particulier de cette organisation est de veiller à ce que les sessions de guérison intérieure restent dans la ligne d'une authentique reprise de ce que les Apôtres ont vécu, devenant ainsi le signe incontesté de la présence du Christ ressuscité parmi nous. ✎

lettres

Artisan de notre culture

GÉRARD PELLETIER

À force de vieillir, on finit par perdre un à un tous ses amis... à moins qu'on ne les précède soi-même dans l'éternité. Je n'étais pas un intime de Fernand Seguin mais il existait entre nous une camaraderie très cordiale. Nous nous connaissions depuis toujours, nous avions travaillé ensemble à la Société des Auteurs, nous avions animé de concert une émission de télé, ma femme avait collaboré à son *Sel de la Semaine*, comme recherchiste.


PHOTO : MIA ET KLAUS

Fernand Seguin
le savant imaginaire
par Jean-Marc Carpentier
et Danielle Ouellet
Libre expression, 380 pages, 1994

La lettre que j'ai reçue de lui, quelques mois avant sa mort, commençait par ces mots : « Je sors de l'hôpital où je viens de recevoir un diagnostic très dur à entendre ». Il n'en fallait pas davantage pour que je devine la gravité de son mal ; je ne l'avais jamais connu geignard...

Je me suis mal consolé de son départ, comme tous ceux qui l'avaient connu. Ce n'est donc pas sans inquiétude que j'ai appris par les journaux la parution de sa biographie. Le genre littéraire n'est guère pratiqué chez nous mais les quelques échantillons que j'en connaissais me faisaient craindre le pire. Pour une vie de Judith Jasmin qui méritait de grands éloges, que de sottises n'a-t-on pas publiées sur nos grandes dames et nos grands hommes du cru !

Mais cette fois, c'est une heureuse surprise qui m'attendait. Des amis chers me l'ayant offert, à l'occasion d'un bref séjour que je faisais à l'hôpital, j'ai lu tout d'une traite l'ouvrage de Jean-Marc Carpentier et Danielle Ouellet. D'emblée, j'ai admiré le solide travail de recherche sur lequel il est fondé ; dès les premières pages, je me suis senti rassuré par la qualité de la langue, la vivacité du récit et les innombrables bonheurs d'expression qui le jalonnent.

Et je me suis réjoui du fait que les auteurs ne tombent ni dans l'hagiographie, ni dans la sévérité prétentieuse. Ils nous présentent un Seguin authentique, rempli de talent et de vertus mais aussi de solides défauts. Ils ne font mystère ni des graves erreurs qu'il a commises dans la gouverne de ses affaires et de sa vie, ni de la maladie psychique qui l'a affligé. Mais loin de le diminuer, ce souci d'exactitude campe le personnage dans toute sa vérité et nous le rend plus sympathique que n'aurait pu le faire un maquillage de ses faiblesses.

C'est sans doute que l'amitié a présidé à la rédaction (je crois savoir que Carpentier fut pour Seguin un disciple et un ami). Fernand lui-même a d'ailleurs collaboré à l'ouvrage en se racontant de vive voix aux auteurs dans les derniers mois de sa vie. Sans cet apport dont bien peu de biographes peuvent profiter, on n'aurait pas l'impression aussi saisissante , en parcourant certains chapitres, de revivre les épisodes auxquels on a soi-même été partie. À la lecture de quelques pages, je croyais entendre Fernand Seguin dont la conversation était l'une des plus riches que j'aie connues. Ce que les auteurs font bien ressortir, c'est l'insatiable curiosité intellectuelle de ce «savant imaginaire» qui discutait brillamment de physique et de biologie mais aussi de littérature et d'art avec une égale compétence. Et qui n'aimait rien tant que d'expliquer. J'avais parfois l'impression de l'exploiter mais je ne pouvais pas résister à la tentation de le questionner sur les sujets que je connaissais le moins.

Cette biographie ne m'a-t-elle donc inspiré aucune réserve? Si, pourtant; il m'en vient deux. La première est sans grande importance; elle concerne la méticulosité impressionnante de Fernand qui tenait par exemple à ce qu'on épelât son patronyme non pas Séguin mais Seguin, sans accent sur la lettre «e». Les auteurs n'insistent pas sur cet aspect pourtant fondamental de son caractère.

À la lecture de quelques pages, je croyais entendre Fernand Seguin dont la conversation était l'une des plus riches que j'aie connues. Ce que les auteurs font bien ressortir, c'est l'insatiable curiosité intellectuelle de ce «savant imaginaire» qui discutait brillamment de physique et de biologie mais aussi de littérature et d'art avec une égale compétence.

La seconde est moins légère. J'ai regretté que les auteurs ne fissent aucune mention de l'évolution spirituelle de Fernand Seguin. Pour moi qui ai connu son militantisme religieux de jeune homme (dont plusieurs articles au *Quartier latin* témoignent éloquemment) et qui fus témoin de son brusque virage vers l'agnosticisme, après l'échec de son premier mariage, cette dimension manque au portrait que tracent de lui les auteurs. Une telle évolution annonçait aussi l'époque qui allait suivre. Sans doute Fernand n'était-il guère loquace quand on abordait cet aspect de sa vie. Mais sans doute ne l'a-t-il pas été non plus sur d'autres épisodes dont le livre rend tout de même un compte précis.

On comprendra pourtant que ces réserves ne m'empêchent pas d'estimer hautement ce livre que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de gratitude envers ceux qui l'ont écrit. ✎

---

lettres

Bombe à retardement

MARIE DESJARDINS

Un obscur mais talentueux écrivain de ma famille m'entretenait récemment de ce dont il m'entretient toujours: sa passion pour les mots, l'écriture, la lecture, bref, pour la littérature. Aucune prétention intellectuelle chez lui; l'amour du style seulement, des histoires qui sont la vie. Il me faisait violemment me rendre compte à quel point les temps ont changé. Qui, aujourd'hui, a le temps, l'envie, l'idée, ou tout simplement la capacité, de pénétrer dans l'univers d'un écrivain? Les êtres ne sont plus les mêmes car ils ne se nourrissent plus aux mêmes sources, ni de la même façon. Depuis son avènement et son règne, l'utile mais stupide télévision est devenue la principale raison de vivre, sinon la vie des hommes qui s'y agglutinent pour voir des gens mourir devant eux, ou pour y apprendre une recette de macaroni prêt en cinq minutes. À une époque où l'absence de l'électricité les épargnait de ce poison, ceux-ci occupaient leurs soirées bien autrement. Pas question ici de refaire l'histoire du monde mais de rappeler qu'en ce temps, par goût, obligation ou désoeuvrement, on lisait.

Zola dévorait les milliers de pages de Balzac; Hugo les milliers de Chateaubriand; les frères Goncourt les milliers de Zola; les enfants les milliers de Jules Verne et de la comtesse de Ségur; tout le monde les milliers de Dumas, Balzac, Zola, etc. Aujourd'hui, il y a trop de livres et pas assez de temps. C'est vrai. Aussi on n'investira plus les nombreuses heures nécessaires pour s'absorber dans l'imaginaire de ces démiurges d'hier et d'aujourd'hui. On balaye Proust: diarrhée littéraire; Balzac: ancien, pénible; Roger Martin du Gard: trop long, désuet; Elisabeth Barbier: trop sentimental; Troyat et ses fresques:

n'y a-t-il pas autre chose à lire ? On veut—règle générale de l'édition en tout cas—être instantanément capté par l'histoire, aucunement dérouté par le style, emballé d'emblée par les personnages, plongé dans l'intrigue avant le troisième paragraphe de six lignes maximum. À moins d'être un liseur, un universitaire, un ennuyeux, un solitaire ou un bizarre, on lit bien peu. Réalité qui en cache une autre bien plus profonde. Ce n'est pas nécessairement la lecture ou les milliers de pages qui rebutent, mais bien l'effort à fournir, le temps à investir. On veut être heureux tout de suite, réussir tout de suite, gagner tout de suite. *Just too bad*. La vie, ce n'est pas ça.

Zola dévorait les milliers de pages de Balzac; Hugo les milliers de Chateaubriand; les frères Goncourt les milliers de Zola; les enfants les milliers de Jules Verne et de la comtesse de Ségur; tout le monde les milliers de Dumas, Balzac, Zola, etc. Aujourd'hui, il y a trop de livres et pas assez de temps.

La vie, c'est les milliers de pages de Balzac, Zola, Proust et les autres. Les ambitions, les amours souffrantes, les misères, les échecs, les joies que ces scribes de l'existence ont couchés à l'encre noire sur du papier sont les mêmes depuis la nuit des temps. Le pourquoi de la vie, la vie elle-même, tient, pour l'éternité, entre les couvertures de ces ouvrages; elle tient dans ces mots qui l'ont fixée telle qu'elle est et qu'elle sera toujours, parce que le coeur de l'homme ne change pas. C'est le temps retrouvé de Proust, qu'il aurait pu intituler la vie retrouvée. Parfois, quand je souscris à des conversations pessimistes, j'imagine le monde d'aujourd'hui et de demain. Un monde—une terre—foutue. À l'heure où Jean Valjean, Charles Swann, Rastignac et Michel Strogoff sont les derniers de nos soucis—à moins que l'on soit obligé d'étudier ces fantômes—les poissons crèvent dans la mer, les poumons se gonflent d'air avarié, les peaux pourrissent sous un soleil meurtrier, les corps trépassent d'avoir aimé, les enfants naissent malades, because la pollution. Le bruit pollue, et les bombes, le pétrole, la médiocrité, la sottise, l'égoïsme, le sac en plastique ou en papier jeté bien au fond de la poubelle bleue, le condom anti-mort englouti sous la force de la chasse d'eau d'un des millions de millions de cabinets de toilettes de la terre. On se pollue. On disparaît, à petit feu, sous nos déchets, sous nos bêtises, sous notre ignorance. Quand je souscris à cette vision pessimiste du destin de la planète terre, et de celui des hommes qui poussent et meurent dessus, je me dis qu'un quelconque cataclysme, en effet, pourrait bien faire en sorte qu'un ménage—atomique ou autre—s'entreprenne. J'imagine alors des hommes se promener dans les décombres, manger des débris organiques, trébucher, tout à coup, sur du rescapé: des livres, des réceptacles de vie. J'imagine ces hommes qui n'ont plus rien à perdre reprendre goût à l'existence, transcender leur seul désir de survie par le pouvoir des mots et des éternelles réalités qui s'y trouvent contenues.

Pas de chance pour ces épargnés s'ils tombent sur R. Barthes, P. Bourdieu ou J. Derrida: ils achèveront de mourir à la lecture de ces abstruses intellectualisations litéraro-conceptuelles à moins que, par instinct, ils ne procèdent, pour leur survie cette fois, à la déconstruction que prônaient ces auteurs en voie de disparition, voire déjà catapultés par plus intéressants et essentiels qu'eux. Les rescapés découperont alors ces pages opaques en petits morceaux, petits mots qu'ils réagenceront en désespoir de vie. Ils liront alors peut-être l'espoir, dans le sous-texte qu'ils auront eux-mêmes reconstruit, ironie du sort, et dans lequel ils déchiffreront le mot «aimer» (mais j'en doute) ou bien le mot «art» (ce dont je suis certaine). Plus chanceux seront-ils s'ils tombent sur des lambeaux des *Mots* de Sartre; ils redécouvriront alors l'angoisse de

Avis de la prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des membres de *Cité libre* Information

Avis est donné de la prochaine Assemblée générale annuelle des membres de la Société *Cité libre Information*

le jeudi 11 août 1994

immédiatement après la tenue du souper-causerie, au Restaurant la *Maison du Egg Roll* situé au 3966, rue Notre-Dame Ouest (à l'ouest d'Atwater, métro Place-Saint-Henri) à Montréal

L'ordre du jour proposé pour cette assemblée sera essentiellement celui prévu à l'article 14 du Règlement pour toute assemblée annuelle des membres (incluant l'élection des administrateurs) ainsi que la nomination de responsables des dîners causeries et des abonnements

Guy Sarault, *secrétaire du Conseil d'administration*

l'enfant séparé de sa mère, de l'enfant écrasé par les attentes de son grand-père, de l'enfant perdu de n'avoir pas de père, heureux seulement d'en tirer son droit à la liberté. Plus chanceux encore s'ils tombent sur quelque chapitre amputé des *Mots pour le dire* de Marie Cardinal; ils liront, stupéfaits mais pour le plus grand bien de leur résurrection, le mot vagin, audacieux lorsqu'elle l'employait en 1975, difficile à glisser sans malaise dans un texte de 1994, fondamental, essentiel, pour l'homme brisé de 2042, que je me permets d'imaginer mais auquel je refuse de croire.

Des années avant que cet homme ne rampe sur le sol dévasté, au lendemain de la fin, de la conclusion de cette universelle et terrible pollution, une jeune femme, enfermée au troisième étage d'un immeuble parisien, rédige jusqu'à l'écoeurement une thèse sur Victor Hugo. C'est Myriam Roman. Tant pis s'il fait grand soleil dehors et que ce soit le mois de juin, et que partout les fleurs colorent les parterres; vaut mieux s'absorber dans la pensée géniale du père des *Misérables* plutôt que de risquer le cancer de la peau. À l'énième étage d'un autre immeuble parisien, une femme, bien plus vieille, depuis toujours en marche dans le monde de l'invisible, perd contact avec la terre qui grouille pour trouver les mots les plus près de son angoisse—de celle de tout le monde: c'est Anne Hébert. Dans la pénombre de son bureau de travail, insoucieux un instant des photos de famille qui le veillent, un homme, à la fin de son parcours, n'a cessé de réfléchir sur la création, le roman, la biographie, la vie:

On veut—règle générale de l'édition en tout cas—être instantanément capté par l'histoire, aucunement dérouté par le style, emballé d'emblée par les personnages, plongé dans l'intrigue avant le troisième paragraphe de six lignes maximum.

c'est Henri Troyat. Dans la garçonnière où il se terre, parmi les blousons de cuir qui dorment sur la rampe d'escalier et les livres qu'il n'a plus, un prince des ténèbres encore jeune griffonne à l'encre bleue—et au son—des mots et des mots et des phrases et des phrases qui rendent la douleur d'aimer et de vivre. C'est l'écrivain obscur de ma famille qui écrit depuis son enfance des milliers de pages que personne ne lira sans doute jamais parce qu'elles sont écrites juste pour l'amour des mots, pour combler l'élan premier: dire. Le mystère des mots est qu'il renferme le coeur, l'esprit, l'intelligence, le souffle. Ainsi, alors que tout s'effondre, tout se construit et se reconstruit dans l'esprit et l'imaginaire car il est une solution aux êtres sensibles, profonds, souffrants et lucides: la beauté, qu'ils ne cessent de créer. Car il est une solution à tous les êtres sensibles: chercher la lumière dans le noir, cette beauté que, depuis la nuit des temps, l'homme n'a jamais abandonnée. «C'est utile puisque c'est joli», lit-on dans *Le Petit Prince*. Saint-Exupéry portait bien son nom. Il a identifié le sacré. Comme Voltaire avant lui. Il faut cultiver son jardin. Faisons des livres avec le papier recyclé et de l'espoir avec les mots, pour ceux qui prennent encore le temps d'investir du temps à apprendre à vivre. Ne serait-ce que pour eux, que pour un, les écrivains ne perdent pas, eux, leur temps. Et tant pis si Jean Valjean n'est plus personne pour personne. Mais j'en doute. ✎

Cinéma

DANIÈLE HÉBERT

Latcho Drom

Avec *Latcho Drom* (Bonne route), Tony Gatlif réalise un de ses rêves, celui de redonner au peuple Rom son identité. L'odyssée de ces nomades, commencée en Inde il y a plus de 1000 ans, les a conduit dans la plupart des pays d'Europe de l'est et de l'ouest. Gitans, bohémiens, romanichels, zingaros, manouches... presque autant de désignations que de pays traversés.

La petite équipe réunie par Gatlif pour tourner ce film comptait tout juste sept personnes. Celle-ci parcourut huit pays en compagnie des Roms pour nous livrer ce portrait de leurs moeurs et leur culture. Le résultat de cette entreprise se traduit en images souvent époustouflantes, soutenues par les chants lyriques et captivants de ce peuple très particulier.

L'intention documentaire de *Latcho Drom* est bien réussie. Dans sa forme, cependant, ce film comporte des longueurs et des répétitions susceptibles d'irriter le spectateur. Ceci dit, les Roms gagnent à être connus et Gatlif contribue fort utilement à faire connaître leur philosophie de la vie. *À voir.*

Belle Époque

Gagnante de l'Oscar attribué au meilleur film étranger de l'année, cette production espagnole raconte l'histoire d'un jeune homme qui couche avec chacune des quatre filles de l'homme qui l'héberge tout en réussissant à se garder dans les bonnes grâces non seulement des soeurs mais aussi du père. Comédie de moeurs rondement menée, *Belle Époque* nous présente la promiscuité comme charmant batifolage sans conséquence... peut-être! Les personnages sont étoffés et les quatre soeurs sont jouées par quatre jeunes filles ravissantes, saines et non plastiques, qui réconcilient le spectateur avec une esthétique féminine qui semblait dépassée. *Belle Époque*, c'est un moment de plaisir assaisonné de fraîcheur qui laisse le spectateur content d'avoir surmonté son aversion aux sous-titres. *Ne pas rater.* ✎

les dîners

Cité libre



à Montréal, Ottawa et Québec